

SAC-200828

ANNEXE 1

Transcription de la 257^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 28 août 2020

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

Prière de noter qu'il n'a pas été possible de transcrire la totalité des discussions. La réunion a été enregistrée à partir de Microsoft Teams et ceci a eu un effet sur la qualité du son.



1. Ouverture

VRER : L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclu avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

1.1 Bienvenue au nouveau recteur et vice-chancelier

VRER : Donc j'aimerais maintenant au nom de tous les membres du Sénat académique ainsi qu'en mon nom personnel, souhaiter la bienvenue à notre nouveau président du Sénat, notre tout nouveau Recteur et vice-chancelier, le Dr. Denis Prud'homme. Donc comme vous le savez, nous avons eu l'occasion de le rencontrer l'automne dernier lors du processus de consultation publique, donc nous voici neuf mois plus tard en pleine pandémie COVID-19 donc j'aimerais d'assurer au Dr. Prud'homme qu'il aura l'entière collaboration du Sénat académique dans le développement d'initiatives et de programmations qui vont faire progresser notre belle Université de Moncton. Donc je vous cède la parole, Dr. Prud'homme, et encore une fois, bienvenue.

Recteur et vice-chancelier : ...pour votre accueil chaleureux ___ faire ___ quarantaine alors je suis très heureux de débiter cette année scolaire à titre de Recteur et vice-chancelier de l'université. ___, mais pour moi chaque année universitaire j'ai toujours des palpitations d'aller commencer avec ___ malgré que cette année on va peut-être avoir moins à vivre cette expérience-là en raison de la pandémie. Soyez assurés que dans toute situation de crise, il y a toujours des opportunités et je pense c'est en regardant vers l'avant qu'on peut les voir. On peut surtout les optimiser à notre avantage. Donc mon objectif dans les prochaines années ça va être de vraiment collaborer avec vous, continuer à faire le développement de l'Université de Moncton surtout pour assurer notre mission du développement du savoir, des connaissances ___ formation de la population. Et donc aussi réaliser la stratégie que le président d'assemblée va être ___ moi-même et sur ça, je vais sauter dans mes souliers de président et vous demander un peu d'indulgence.

1.2 Bienvenue aux nouveaux membres

Recteur et vice-chancelier : Donc à titre de président, je vais vous inviter à avoir des échanges respectueux et sur ce, je vais commencer avec la bienvenue des nouveaux membres si jamais il y avait un problème de micro. Donc M. Adrien Habermacher, professeur au campus de Moncton, Olivier Clarisse, professeur à l'Université de Moncton, campus de Moncton et Jeanne d'Arc Gaudet qui est professeure à la retraite. Alors bienvenus au sein du Sénat de l'Université de Moncton. Je tiens à mentionner également que nous avons deux scrutatrices, Hanane Ghoulli et Janice Comeau. Alors je vais demander à Hanane de nous faire un rappel des éléments de procédure.

1.3 Rappel des éléments de procédures

Ghoulli : Bonjour tout le monde. Donc la procédure de la réunion du Sénat académique ça va être donc en premier il faut avoir toujours votre écran de Teams ouverte en plein écran. Par la suite, ouvrir votre courriel dans un navigateur web à l'exception des navigateurs qui ne sont pas pris en charge tels que Internet Explorer, Firefox et Safari afin d'effectuer le vote. Par défaut pour les ordinateurs de l'université de la DGT qui est au campus de Moncton, tous les navigateurs Edge sont ouverts par défaut à votre compte donc vous n'avez pas besoin de vous identifier, mais essayer d'ouvrir votre courriel pour tout de suite. Durant toute la réunion, les micros sont désactivés donc il faut garder votre micro désactivé tout au long de la réunion sauf pendant la prise de parole. Activez votre micro et votre caméra lors de la prise de présence par Mme Lynne Castonguay. En ce qui concerne la conversation en ligne, elle est réservée uniquement pour demander la parole ou bien pour appuyer ou proposer une résolution et pour les liens de vote. À part ça donc il n'y a pas de discussion dans la conversation en ligne. Pour demander la parole comme on l'a déjà expliqué auparavant, envoyez une étoile. Pour annuler votre demande de parole, étoile annuler ou bien juste écrire étoile ou bien utiliser l'émoji de la petite étoile jaune lorsque vous cliquez sur la face souriante de la conversation. Une deuxième chose aussi pour demander la parole, il ne faut pas utiliser aussi la main levée parce que ce n'est pas tous les appareils qui ont cette fonctionnalité donc toutes les demandes par main levée seront refusées. L'accord du droit de parole se fait par monsieur le président, Dr. Denis Prud'homme, donc c'est lui qui donne le droit de parole. Une modératrice qui gère la file de demandes de parole c'est premier arrivé, premier servi donc elle suit la file. Pour le vote, ça se fait sous forme de vote forms donc c'est envoyé par moi-même, Hanane Ghoulli et vous votez par oui ou par non puis vous envoyez le vote. Par la suite, les résultats seront affichés dans la conversation une fois qu'on m'indique que c'est la fin du vote. Entre temps, vous pouvez quitter la réunion en raccrochant seulement et après revenir à la réunion. Pour le soutien technique, c'est M. Michel Couture. Il est au courriel michel.couture@umoncton.ca ou bien par clavardage privé donc vous cliquez sur son nom dans la conversation ou bien dans les participants et vous écrivez un message privé ou bien par téléphone c'est le 506-858-4341. Donc juste pour vous rappeler encore pour la main levée ce n'est pas la peine d'utiliser parce que toutes les demandes seront refusées. Ceci termine donc la présentation technique. Merci, je vous cède la parole.

Recteur et vice-chancelier : Merci Hanane pour ces précisions, je passe la parole à la secrétaire générale, Lynne Castonguay.

2. Minute de recueillement

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde. Merci monsieur le président. Alors au cours des derniers mois, on a perdu un de nos membres du Sénat académique, Mme Terez Rétfalvi, et j'aimerais dire quelques mots. Alors le 18 juin dernier, la représentante des professeurs à la retraite du Sénat académique, Mme Terez Rétfalvi, nous a quittés. Mme Rétfalvi occupait également la présidence du Comité d'appel du Sénat académique. La contribution de Mme Rétfalvi à l'université a débuté lorsqu'elle a été embauchée en tant que professeure à l'École de psychologie en 1982. Plusieurs générations de psychologues au Nouveau-Brunswick ont bénéficié de son expertise tout au long de sa vie. Professeure accomplie, respectée, sage, elle fut également la première femme à occuper le poste de directrice à l'École de psychologie, fonction qu'elle a occupé pendant deux mandats. Son apport à la communauté juridique est également digne de mention. Prenons quelques instants de silence en sa mémoire.

3. Constatation de la régularité de la convocation

Recteur et vice-chancelier : On va laisser la parole à Mme Castonguay pour la constatation de la régularité de la convocation.

Secrétaire générale : Alors monsieur le président, l'avis de convocation était accompagné d'un projet d'ordre du jour qui a été envoyé le 13 août, 2020. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique, recteur et vice-chancelier, Dr. Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 37(1) des Statuts et règlements, monsieur le président.

4. Vérification du droit de présence

Recteur et vice-chancelier : Point numéro 4, vérification du droit de présence.

Secrétaire générale : Alors monsieur le président ça n'arrive pas souvent, mais cette fois-ci tous les membres du Sénat académique sont présents. Je ne me souviens pas la dernière fois, j'aimerais le mentionner alors merci tout le monde d'être présent. J'aimerais aussi dire qu'on m'indique que le son est encore mauvais donc je vais indiquer ceci au technicien immédiatement alors ils sont à l'œuvre. Je vais procéder avec l'appel des noms, je demanderais aux gens d'indiquer qu'ils sont présents et je vais procéder en ordre alphabétique. Encore une fois, on est 41 membres votants, neuf membres invités donc ça risque de prendre un petit peu de temps. Si vous voulez simplement allumer votre micro et aussi allumer votre caméra afin qu'on puisse vous identifier, merci beaucoup. Hélène Albert.

Albert : Bonjour, présente.

Secrétaire générale : Pandurang Ashrit.

Ashrit : Présent.

Secrétaire générale : Claudine Auger.

Auger : Présente.

Secrétaire générale : Néné Mamata Bah. J'y reviendrai. Dany Benoit.

Benoit : Présent.

Secrétaire générale : Yves Bourgeois.

Bourgeois : Présent.

Secrétaire générale : Francis Bourgoin.

Bourgoin : Présent.

Secrétaire générale : Marthe Brideau.

Brideau : Présente.

Secrétaire générale : Nathalie Carrier.

Carrier : Présente.

Secrétaire générale : Olivier Clarisse.

Clarisse : Présent.

Secrétaire générale : Gabriel Cormier.

Cormier, G. : Présent.

Secrétaire générale : Marianne Cormier.

Cormier, M. : Présente.

Secrétaire générale : Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Présent.

Secrétaire générale : Étienne Dako. Sébastien Deschênes.

Deschênes : Présent.

Secrétaire générale : Pierrette Fortin.

Fortin : Présente.

Secrétaire générale : Marie-Andrée Giroux.

Giroux : Présente.

Secrétaire générale : Adrien Habermacher. Suzanne Harrison.

Harrison : Présente.

Secrétaire générale : Horia-Daniel Iancu.

Iancu : Présent.

Secrétaire générale : Amel Kaouche.

Kaouche : Présente.

Secrétaire générale : Michelle Landry.

Landry : Présente.

Secrétaire générale : Mathieu Lang.

Lang : Présent.

Secrétaire générale : Gabriel Laplante.

Laplante : Présent.

Secrétaire générale : Alain Lavoie.

Lavoie : Présent.

Secrétaire générale : Caroline LeBlanc.

LeBlanc, C. : Présente.

Secrétaire générale : Francis LeBlanc.

LeBlanc, F. : Présent.

Secrétaire générale : Robert Levesque.

Levesque R. : Présent.

Secrétaire générale : Monique Levesque. Je vous vois Monique, votre micro n'est pas allumé. Vous êtes présente.

Secrétaire générale : Julien Massicotte.

Massicotte : Présent.

Secrétaire générale : Gervais Mbarga.

Mbarga : Présent.

Secrétaire générale : Denis Prud'homme.

Prud'homme : Présent.

Secrétaire générale : Nathalie Parent.

Parent : Présente.

Secrétaire générale : Pascale Rioux.

Rioux : Présente.

Secrétaire générale : Denis Roy.

Roy, D. : Présent.

Secrétaire générale : Gilles Roy.

Roy, G. : Présent.

Secrétaire générale : Maxime Roy.

Roy, M. : Présent.

Secrétaire générale : Lise Savoie.

Savoie : Présente.

Secrétaire générale : Céline Surette.

Surette : Présente.

Secrétaire générale : Jean-François Thibault.

Thibault : Présent.

Secrétaire générale : Mona Luiza Ungureanu.

Ungureanu : Présente.

Secrétaire générale : Je reviens à Néné Mamata Bah. Étienne Dako. Adrien Habermacher. Pour les invités, Marc Angers.

Roy, D. : Il est là Adrien.

Secrétaire générale : Adrien, il est là. Merci Denis. Marc Angers. Janice Comeau.

Comeau : Présente.

Secrétaire générale : Elizabeth Dawes.

Dawes : Présente.

Secrétaire générale : Madeleine Dubé.

Dubé : Présente.

Secrétaire générale : Jeanne d'Arc Gaudet.

Gaudet : Présente.

Secrétaire générale : Edgar Robichaud.

Robichaud : Présent.

Secrétaire générale : Stéphanie Wheaton.

Wheaton : Présente.

Secrétaire générale : Sid-Ahmed Selouani.

Selouani : Présent.

Secrétaire générale : Merci beaucoup tout le monde.

5. Correspondance

Recteur et vice-chancelier : Merci Lynne, on passe au point 5, la correspondance. On m'a informé qu'on avait reçu aucune correspondance à ce jour.

6. Adoption de l'ordre du jour

Recteur et vice-chancelier : Point 6, adoption de l'ordre du jour, c'est une action pour décision. Il y aurait un ajout qui est la destruction des votes à la fin de la rencontre. Est-ce qu'il y aurait d'autres ajouts de la part des membres du Sénat? Mathieu Lang.

Lang : Merci monsieur le président. J'aimerais ajouter à l'ordre du jour au point 8.1 dans les affaires découlant un élément qui porterait sur la COVID.

Recteur et vice-chancelier : Parfait, merci. Je ne vois pas d'autres demandes d'ajout ou de modifications donc on est prêt pour le vote. Est-ce que quelqu'un propose l'adoption de l'ordre du jour? Donc Mathieu Lang a appuyé puis Olivier Clarisse a appuyé, nous sommes donc prêts pour le vote. Donc on vient de m'aviser que le vote est terminé. Donc l'approbation de l'ordre du jour est approuvée, 27 oui.

Recteur et vice-chancelier : Point 8, affaires découlant du procès-verbal, le point 8.1 autres, COVID-19, je vais donner la parole à Mathieu Lang.

Lang : À moins que je me trompe, est-ce qu'on vient de voter l'ordre du jour ou on vient de voter le procès-verbal?

Recteur et vice-chancelier : On vient de voter l'ordre du jour. Désolé.

7. Adoption du procès-verbal SAC-200511

Recteur et vice-chancelier : Point 7, adoption du procès-verbal de la dernière rencontre pour décision. Est-ce qu'il y a des questions, propositions ou modifications au procès-verbal? Quelqu'un qui propose l'adoption du procès-verbal? Hélène Albert propose et Nathalie Carrier appuie. Donc on va passer au vote. Donc la période de vote est terminée. Donc approbation du procès-verbal, 36 votes pour, aucun contre.

8. Affaires découlant du procès-verbal

8.1 Autres

Recteur et vice-chancelier : Point 8, affaires découlant du procès-verbal, point 8.1 COVID-19. Je cède la parole à Mathieu Lang.

Lang : Merci monsieur le président. Au dernier Sénat, il y avait eu une demande d'un des sénateurs que le point sur la COVID soit inscrit à l'ordre du jour puisque c'est des temps exceptionnels et c'est un peu des mesures exceptionnelles qui sont appelées à être prises à l'Université de Moncton. Le recteur dans le procès-verbal on le voit en a parlé puis à la suite à la période de questions, il y a eu beaucoup de questions qui avaient été posées par rapport à la COVID au moment où on s'était réuni, je pense que c'était au mois de mai. Essentiellement, ma question anticipe un peu sur ce qui s'en vient dans la réunion lorsqu'on parlera du Comité des programmes, mais on constate que beaucoup de décisions ont été prises en-dehors du Sénat académique qu'est l'instance habituel. On comprend que c'est une situation urgente donc mesure urgente. Ma question concerne un peu sur la procédure, je constate que c'est beaucoup le Comité des programmes qui

a pris des décisions académiques et j'aimerais avoir un éclaircissement à ce sujet-là jusqu'à quel moment on va continuer à être en situation d'urgence sur le plan académique et qu'on va continuer à aller du côté du Comité des programmes plutôt que de traiter de ces questions-là au Sénat académique.

Recteur et vice-chancelier : Merci Mathieu. En ce qui concerne la situation d'urgence, on est toujours en situation d'urgence au Nouveau-Brunswick donc on est toujours en situation de pandémie. Dans cette situation-là selon les politiques de procédure de l'université, surtout notre politique en matière de mesures d'urgence, donc on est en pandémie, on parle au niveau de l'université d'un niveau 6. Donc à ce niveau-là, on doit mettre en place le Comité décisionnel et le Comité décisionnel peut demander des avis à des sous-comités. Dans ce cas-ci selon mes constatations, c'est surtout le Comité des vice-doyens en enseignement qui a été sollicité avec des recommandations au niveau du Comité des programmes comme tu l'as mentionné et ces recommandations-là ont été soumises au Comité décisionnel. Lorsqu'on regarde la liste des différentes recommandations, la majorité des mesures exceptionnelles et temporaires pour répondre de façon immédiate à la situation. Il faut se rappeler qu'au mois de mars lorsque la pandémie a été déclarée ou les mesures d'urgence ont été déclarées, on avait pas non plus la technologie qu'on a aujourd'hui ou on était moins familier à ce niveau-là. Également au niveau du Comité des programmes tu l'as mentionné, il y a une représentation des membres du Sénat. Donc présentement au niveau de la province même si on est dans des phases différentes, le niveau d'urgence ou l'état d'urgence est toujours présente. Et comme le Sénat se rencontre que quatre fois par année, on peut discuter de mesures intermédiaires pour palier à cette situation-là. Évidemment on a la rentrée scolaire, il se peut très bien qu'on ait des situations où on doit réajuster ou faire des modifications donc on avait le choix de convoquer des réunions du Sénat de façon extraordinaire. En ayant maintenant accès à la nouvelle technologie, ce serait plus facile et peut-être plus rapide de se positionner sur des questions. Une autre option serait de créer un sous-comité du Sénat qui pourrait se réunir de façon plus rapide et avoir un quorum suffisant. Je pense que c'est la situation à date et on est ouvert à des suggestions pour améliorer la situation.

Lang : Ça va, merci. Je vais laisser les autres sénateurs et sénatrices poser des questions, je sens que sans doute ils en auraient.

Recteur et vice-chancelier : Je vais donner la parole à Julien Massicotte.

Massicotte : En fait c'est pour faire écho un peu pour suivre la réflexion que Mathieu a entamée. On amorce la rentrée dans quelques jours. L'ensemble des professeurs on va se trouver dans une situation qui est complètement inédite, qui est parsemée d'inconnu. Je sens qu'il y a beaucoup d'inquiétude, qu'il y a beaucoup d'anxiété chez la plupart de mes collègues. Je pense que pour les semaines qui vont suivre pour l'ensemble de l'institution, ça serait peut-être une bonne idée et vous l'avez mentionné, vous avez évoqué cette possibilité-là peut-être de mettre en place un processus consultatif qui soit peut-être un peu plus récurrent, qui soit un peu plus présent afin de prendre le pouls de ce qui se passe et là je parle du corps professoral en général, de consulter, de sonder, de tâter le terrain parce que ce sont les professeurs qui vont vivre la rentrée directement, concrètement au jour le jour et les problèmes qui vont être rencontrés, qui vont surgir, ce sont des problèmes parfois auxquels on a déjà pensé, qu'on a envisagé, mais j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de problèmes auxquels on a pas pensé encore qui vont survenir. Je pense que de réfléchir à une manière de communiquer, de prendre le pouls, de prendre la mesure des défis qui nous attendent, qui vont nous attendre j'ai l'impression tout au long de cette année universitaire, ce serait une bonne manière de procéder. Donc c'est ça, c'était simplement un commentaire que j'avais à faire là-dessus. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Massicotte. Je vais laisser la parole à Michel Couture.

Massicotte : Je pense que Michel met cette information-là au cas où au fur et à mesure que la réunion avance on éprouve des problèmes donc on peut l'appeler.

Recteur et vice-chancelier : Olivier Clarisse.

Clarisse : Moi je voudrais d'abord féliciter tous les professeurs, tout le personnel encadrant, les doyens, les vice-doyens pour leurs activités de cet hiver et tout le travail de fournis accompli derrière les murs même si on était pas forcément au courant, il y a eu beaucoup de travail qui a été réalisé de ce côté ici. Maintenant peut-être que les étudiantes et les étudiants vivent de l'anxiété, les professeurs également, on est tous vers l'inconnu, ce ne serait pas une mauvaise idée de partager cette information, mais parfois on a des informations qui sont contradictoires entre ce que donne la province, ce que donnent certaines notes de service et donc il y aurait matière à clarifier le message pour faciliter cette transition dans cette phase nouvelle pour tous. Je comprends que c'est pas des ratés qu'il y a eu, c'est parfois de la mauvaise communication, mais peut-être une adéquation entre les notes de service et les mesures au niveau de la province pour qu'on soit beaucoup plus opérationnels et accueillants envers tous les membres de la communauté.

Recteur et vice-chancelier : Oui, à ce niveau je pense que vous soulevez un excellent problème, le problème de la communication interne. Évidemment on contrôle pas les communications auprès de la province et parfois les communications ou les changements se faisaient très rapidement. Je vais vous rappeler que le Comité décisionnel a eu tout près de 32 réunions au cours des derniers mois et de façon statutaire, on a

poursuivi ces rencontres-là puis elles vont se continuer possiblement aussi longtemps que les mesures d'urgence vont être maintenues. On va porter une attention particulière, il y a toujours un item à l'agenda qui porte sur la communication externe et interne à l'université donc c'est un point qui est bien retenu, M. Clarisse, à ce niveau-là. Je vais donner la parole à Suzanne Harrison.

Harrison : Bonjour. Je voulais juste vous partager pour les gens qui vivent un peu dans l'anxiété à enseigner à distance. Pour la première fois, l'École des sciences infirmières a inversé ses cours de l'automne pour la session printemps pour être capable d'accéder les milieux de stage plus rapidement; nous autres notre année universitaire a commencé la semaine passée, le 24, puis ça très bien été. Moi personnellement, j'ai enseigné mon cours normalement que je ferais à l'automne au mois de juin puis il y a beaucoup de ressources qui existent. C'est faisable, on a eu des petits défis, mais les étudiants ont beaucoup apprécié l'opportunité d'être capable d'au moins faire leur cours théorique. J'ai même trouvé qu'avec le « chat » dans Teams, j'avais même plus de participation que d'habitude parce qu'en classe souvent ils sont passifs, je trouvais que les gens peut-être avaient pas besoin de parler puis ils pouvaient écrire fait que perdez pas espoir, il y a beaucoup de ressources aussi. La DGP nous a beaucoup aidés pour faire preuve de créativité puis de flexibilité puis même avec accéder les laboratoires que nos étudiants vont vivre ces expériences-là dès la semaine prochaine. Tout est possible, c'est juste pour rester optimiste, mais surveillez de près la situation. Fait que je voulais juste vous donner un petit mot d'encouragement.

Recteur et vice-chancelier : Merci Suzanne pour ces commentaires. Je veux rajouter qu'en parallèle aux différents comités que j'ai nommés, soit le Comité des vice-doyens, il y a également le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui a rencontré pendant cette phase-là les doyens pour s'assurer qu'il y ait une écoute et je pense qu'il faut inviter les professeurs au sein des facultés de maintenir une discussion puis de faire le passage de certains de leurs besoins à travers leur doyen et à ce moment-là, ces demandes-là ou ces situations particulières-là vont être adressées au niveau des différents comités et également au niveau du Comité décisionnel. Donc je donne la parole à Hélène Albert.

Albert : Merci monsieur le recteur. Dans un premier temps, j'apprécie l'ouverture à ce que le Sénat se réunisse de manière extraordinaire pour les décisions qui porteront justement sur les questions qui touchent la pandémie avec lequel on compose dans le moment. Moi je fais une observation peut-être qui a un impact pour l'académique clairement c'est la disparité je dirais entre certaines mesures qui sont prises au niveau provincial puis les mesures qui sont prises au niveau de l'université. L'expression qu'on est plus catholique que le Pape à certains endroits. Loin de moi de penser que les mesures sont pas importantes, elles sont essentielles et nécessaires pour maintenir je dirais la bonne position dans laquelle la province se situe, par contre on sait que les écoles vont ouvrir, elles ont trouvé des mesures pour permettre cette ouverture-là et donc pour assurer une certaine normalité dans l'apprentissage des jeunes élèves dans les écoles élémentaires et secondaires. Certaines universités ont choisi d'aller un peu dans la même veine pour compenser l'atteinte de certaines de ces universités-là qui étaient un peu plus petites que la nôtre. Par contre, ce que moi j'aurais aimé voir chez-nous c'est peut-être des mesures différentes en fonction des différents groupes ou des différents niveaux d'études, par exemple des séminaires de 2^e et de 3^e cycle où on se retrouve souvent, pas dans tous les programmes, mais souvent des nombres de dix étudiants par cours, il me semble qu'il aurait été possible ou qu'il serait possible, je veux pas parler au passé, il serait possible de passer les formules si non-hybrides pour que certaines personnes soient en présentiel et d'autres à distance dans certains cas, c'était un exemple. J'ai aussi observé d'autres ___ dans les mesures mises en place ici et ce qui touche l'académique c'est beaucoup dans ce sens-là. Si je regarde le Centre de formation médicale par exemple affilié avec l'Université de Sherbrooke, il y aura certains cours en présentiel dans la mesure où les locaux le permettent dans le casse-tête de toute la patente. Je le mentionne comme ça parce que je me dis le plus tôt qu'on revient à des impressions de normalité, plus on va intervenir sur l'espèce de crainte collective que tout le monde nourrit et d'impression qu'on est dans une nouvelle normalité alors que c'est une parenthèse dans la vie de la planète en fait.

Recteur et vice-chancelier : Merci Mme Albert. On doit considérer que les décisions au niveau des plans opérationnels particulièrement au niveau académique ont dû être prises v'là quelques mois et donc avec les données du moment, mais je tiens aussi à rappeler que ces plans-là opérationnels académiques sont sous la responsabilité des facultés et donc il peut y avoir une ouverture d'adaptation, de modification de ces plans-là en fonction justement des circonstances en termes de nombres d'étudiants et des espaces disponibles. Même à travers l'Université de Moncton si on compare par exemple les plans opérationnels à Shippagan et à Edmundston en raison du nombre d'étudiants justement, il y a des espaces disponibles, il y a davantage de cours en personne comparativement au campus de Moncton. Alors la situation est voulue et donc encore une fois, je vous invite à avoir des interactions continues avec vos doyens et vos vice-doyens pour explorer la possibilité de faire des adaptations au plan opérationnel et au plan académique. Alors je vais donner la parole à Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le recteur. Est-ce qu'on dit monsieur le recteur ou monsieur le président?

Recteur et vice-chancelier : Monsieur le président puisque je suis le président pour le Sénat.

Dako : Merci monsieur le président. J'apprécie très bien ce que vous êtes en train de mentionner parce que comme quelqu'un l'a déjà mentionné, dans les informations il y avait beaucoup d'ambiguïté parce que le campus doit avoir de la flexibilité. On sait qu'avec la nouvelle technologie la formation peut être donnée à la maison ou ça peut se donner sur le campus ou pratiquement n'importe où en autant que vous soyez connecté. On avait une impression et à cela que je dis que j'apprécie ce que vous mentionnez, on avait l'impression que quelqu'un qui donne son cours à distance s'il le fait de la maison s'il décide qu'il serait plus à l'aise de le faire dans une salle de classe, il va falloir qu'il demande une permission spéciale pour qu'il fasse son cours. Ce que je veux amener ici c'est un peu la flexibilité. Si à la maison la personne a des enfants puis par hasard les enfants sont pas allés à l'école, ils sont à la maison puis il veut se sentir à l'aise de donner sa formation, qu'on lui donne la latitude d'être dans une salle de classe où il est confortable de donner cette formation-là. Je voulais faire appel à la flexibilité ici pour dire que c'est un bouleversement total qu'on connaît aujourd'hui et il faut jouer avec la solution qu'on peut. Alors c'est un peu à cela que je veux faire mention.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Dako. Oui effectivement, il faut avoir une certaine flexibilité et en lien avec un des commentaires précédents de tenter de revenir à la normalité sur le campus c'est pour ça qu'à partir du 17 août dernier on a redemandé aux employés de venir travailler sur le campus progressivement tout en considérant des adaptations et une flexibilité en fonction des conditions familiales ou toutes autres conditions qui se font justifier. On est dans une période où les choses peuvent changer rapidement donc on se doit d'être flexible durant cette période. Je ne vois pas d'autre demande de parole et j'ai bien pris note des commentaires et nous avons un Comité de direction la semaine prochaine, je crois, donc je vais apporter ce point-là pour discussion à l'effet de soit créer un sous-comité du Sénat et porter aussi une attention particulière à tout ce qui touche la communication.

9. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique

9.1 Comité d'appel du Sénat académique

Recteur et vice-chancelier : Donc s'il n'y a pas d'autres interventions, je vais passer au point 9 qui sont des points pour information dont le rapport annuel des comités permanents du Sénat académique. J'inviterais Mme Castonguay, Comité d'appel du Sénat académique.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président. Alors annuellement, on fait un petit rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique. Celui-ci couvre la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 alors je rappelle très rapidement que c'est le comité qui examine, juge et sanctionne les demandes des étudiants et étudiantes qui ont épuisé les voies normales d'un recours et qui remettent en question possiblement une demande de révision de notes par exemple une situation de fraude par exemple ou qui peut-être ont des préoccupations par rapport à une admission ou à une réadmission à un programme. Alors au cours de l'année, il y a plusieurs membres qui ont siégé sur nos comités d'appel et puis je remercie tous les membres qui se sont prêtés et qui ont participé à ces comités d'appel. Je peux vous dire qu'il y a toujours beaucoup de lecture à faire pour bien se préparer et vraiment je remercie tout le monde qui ont participé. Alors un merci spécial à Mme Terez Rétfalvi qui était notre présidente et Mme Odette Snow qui était notre présidente suppléante. En passant, ce n'est peut-être pas dans le rapport, mais Mme Odette Snow a remis sa démission un petit peu plus tôt cette année et donc on aura à discuter de ceci plus tard à l'ordre du jour. Le secrétariat est assumé par Sylvie Doiron qui est responsable des services des dossiers et à l'occasion par Janice Comeau qui a travaillé sur les dossiers cette année. Il y a des personnes ressources qui participent à ces comités-là au besoin, la secrétaire générale, le registraire, Pascal Robichaud, ou Stéphanie Wheaton au cours de l'année et je les remercie. Alors le résumé des audiences, je n'irai pas en détails, vous avez eu la chance de lire tout ça, mais au cours de l'année le 29 août 2019, le 28 novembre 2019 et le 8 avril 2020, on a eu des comités d'appel et rapidement il y a une personne qui a contesté le refus de la Faculté de droit de l'admettre au programme de jurys doctor alors après l'étude de dossier, la Faculté de droit avait refusé la candidature. On a eu l'audience et finalement, la personne ne s'est pas présentée à l'audience, l'étudiant ne s'est pas présenté. On a quand même entendu la Faculté de droit et l'appel a été rejeté. Le 28 novembre 2019, une personne étudiante a fait appel à l'échec qu'il avait obtenu dans un cours. C'était un dossier extrêmement complexe à plusieurs niveaux. La faculté n'a pas voulu remplacer des évaluations en cours par des mémoires que l'étudiant avait rédigé par ses propres intérêts, ce n'était pas ça dans le plan de cours alors finalement, le Comité d'appel a décidé de rejeter tout ça. L'appel a été rejeté. Et enfin, un étudiant a fait appel de la note qu'il avait reçu pour un cours inscrit à son programme d'études, c'était une question qu'un professeur de cours avait enfreint un règlement, c'était une modification par rapport à la note de passage, les critères de promotion, etc. et donc on a retenu une solution avec plusieurs considérant où est-ce que l'étudiant finalement a pu refaire son travail ou son épreuve et puis le travail a été corrigé par une autre personne que le professeur et finalement on a trouvé une solution dans la situation. Alors encore une fois, merci beaucoup à toutes les personnes qui ont participé au Comité d'appel au cours de la dernière année. J'aimerais dire un dernier mot. Ce n'est pas quelque chose que je voulais voir dans le rapport, mais au cours de la dernière année, il y a la question de santé mentale qui s'est manifestée dans deux des trois cas et au point que Mme Odette Snow, la présidente, a dans sa lettre de démission écrit certaines situations et on va traiter de ce dossier-là au cours de la prochaine année. On voit de plus en plus ces situations-là à l'université, vous êtes au courant de ça, mais là on a vu à travers le Comité d'appel des situations où est-ce que la santé mentale et la question de sécurité étaient devenues importantes. Alors sur ce si vous avez des questions, je suis prête à répondre aux questions.

Recteur et vice-chancelier : Merci Mme Castonguay. Questions concernant le Comité d'appel du Sénat académique?

Clarisse : Excusez-moi, j'ai demandé la parole monsieur le président.

Recteur et vice-chancelier : Désolé.

Clarisse : Merci pour ce rapport, j'ai juste une question. Je comprends que l'anonymat doit être respecté au niveau des étudiants et des professeurs, mais dans deux des trois items qui ont été évoqués dans ce rapport, les facultés ne sont pas identifiées et je pense que ça serait un plus d'identifier les facultés. Comme ça on pourrait voir s'il y a des problèmes récurrents année après année qui apparaissent dans ces facultés et si c'est problème récurrent, c'est peut-être source d'un problème systémique qu'il faut régler. Donc ne serait-ce que d'avoir le nom des facultés si c'est suffisamment large pour ne pas identifier les partis en question, mais ça serait bien d'avoir ces noms-là.

Secrétaire générale : Alors je pense que pour la précision aujourd'hui pour le 28 novembre 2019, il s'agissait d'un cas à la Faculté de santé. Il y avait plusieurs facultés finalement qui étaient impliquées, la Faculté des arts et sciences sociales, la Faculté de santé et services communautaires et puis c'était un cas qui voyageait entre les deux facultés. Et puis le 8 avril 2020, c'était un cas au campus de Shippagan. Alors on pourra faire la modification dans le rapport à l'amiable si vous voulez.

Clarisse : Oui, merci.

Recteur et vice-chancelier : Je donne la parole à Mathieu Lang.

Lang : Merci. Mme Castonguay, vous avez piqué ma curiosité malheureusement parce que ça concerne la situation de santé mentale et de sécurité. Vous ne pouvez pas nous donner de détails sans doute, mais j'aimerais mieux comprendre la santé mentale de la part de qui au juste, des personnes étudiantes, du corps professoral, des membres du comité? J'aimerais juste avoir une clarification à ce sujet-là.

Secrétaire générale : Peut-être que j'aurais dû être plus précise. C'était dans le cas du 28 novembre 2019, du 29 août 2019, dans ces deux cas-là au niveau de l'étudiant. C'était très préoccupant. Au niveau 29 août 2019, il y avait vraiment une situation préoccupante au niveau de la sécurité. On avait trouvé qu'il y avait des dossiers criminels, etc. Je ne veux pas aller dans les détails, mais on était à ce niveau-là de sécurité. Et puis dans le 28 novembre 2019, c'était une question de santé mentale où est-ce que le service de psychologie était très très impliqué.

Lang : Parfait, merci beaucoup.

Recteur et vice-chancelier : Je donne la parole à M. Étienne Dako.

Dako : Ma question a été posée par Mathieu Lang, c'était exactement la même chose, je voulais avoir un peu plus de précision à ce niveau-là. Merci.

9.2 Comité d'attestation d'études

Recteur et vice-chancelier : Parfait, merci. Pas d'autres questions? Sinon je demande à Mme Castonguay de passer au point 9.2, Comité d'attestation des études.

Secrétaire générale : Alors le rapport annuel du Comité d'attestation d'études couvre la période du 1^{er} juin 2019 au 17 juin 2020. Il a été préparé par Sylvie Doiron qui est la secrétaire du comité et encore une fois, ce comité-là il y a plusieurs membres du comité et je remercie tous les membres qui participent aux réunions régulièrement. On a eu sept réunions au cours de la dernière année et encore une fois, on traite des dossiers qui voyagent vers la collation des grades au cours de l'année. L'étude des dossiers s'est faite, on a sanctionné 957 diplômes au cours de ces réunions-là et on a examiné quelques cas qui ont été, je ne veux pas dire problématiques, mais qui ont suscité notre curiosité au cours de l'année et on les a retransférés aux facultés pour des précisions. Alors l'étude des dossiers nous a permis aussi de noter certains éléments où est-ce qu'on a envoyé les suivis à faire auprès des personnes responsables, notamment une situation où est-ce qu'on notait qu'il y avait des cours par exemple de deux crédits et des fois les étudiants prenaient ces cours-là de 2 crédits dans les feuilles de route et on se retrouvait en 4^e année d'un programme de 1^{er} cycle et il manquait un crédit pour terminer son diplôme parce que c'était un cours pour un objectif de formation générale. Alors ça c'était des situations extrêmement pénibles pour un étudiant à vivre, on a voulu travailler sur la nature de ce dossier-là et c'est un drapeau rouge qu'on a trouvé à travers l'étude des dossiers. Alors voilà, c'est des éléments qu'on voulait peut-être apporter à votre attention. On a aussi noté au niveau des moyennes. Cette année les moyennes sont extrêmement élevées, les moyennes des moyennes c'était un effet de l'ajustement qu'on a fait au niveau de notre notation dans les règlements universitaires. On avait plusieurs étudiants avec des notes parfaites, etc., donc on a dû développer des lignes directrices pour la remise des médailles. C'est des activités qu'on a faites au cours de la dernière année et puis on a quand

même été en mesure de faire notre travail et remettre 957 diplômes et vous avez toutes les statistiques qui ont été préparés par le registrariat et qui seront versés sur le site web si ce n'est pas déjà fait. Alors vous avez la répartition des diplômes par faculté et campus, la distribution par type de diplôme et c'est toutes les données qui sont utilisées pour faire nos taux de diplomation. C'est représentatif de la diplomation au cours de la dernière année alors je vais m'arrêter là, monsieur le président.

9.3 Comité des programmes du Sénat académique

Recteur et vice-chancelier : Questions concernant le rapport sur le Comité d'attestation d'études? On va passer au point 9.3, Comité des programmes du Sénat académique, et je vais inviter le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Donc oui, le Comité des programmes du Sénat académique c'est un comité qui traite et qui discute les dossiers qui seront soumis éventuellement au Sénat académique. On parle ici par exemple de création de nouveaux programmes, abolition de programmes, changements majeurs au programme, changement d'appellation des programmes qui touchent également certains règlements et politiques de l'université. Le Comité des programmes du Sénat académique a également l'autorité finale dans certains dossiers notamment la création de nouveaux cours et ainsi de suite. Donc le Comité des programmes est composé de plusieurs membres du Sénat académique donc il est composé de professeurs, doyennes-doyennes et étudiants-étudiantes. À cette liste-là s'ajoutent également la secrétaire générale et la registraire comme personnes invitées sans voix délibérative. Je veux évidemment remercier les membres du comité pour leur travail cette année. Le Comité des programmes s'est réuni à neuf occasions cette dernière année. On a traité une trentaine de dossiers qui portaient sur différents volets du mandat du Comité des programmes, soit la création de programmes, modification de programmes, abolition de programmes et également à l'étude de divers projets de règlements universitaires. Je dirais comme il a été mentionné tout à l'heure ce qui a fait peut-être la différence cette année c'est au niveau de la pandémie. Le Comité des programmes a traité plusieurs dossiers qui ont touché par exemple les plans de cours, les critères d'évaluation, l'évaluation finale, des probations, la mobilité, les exigences linguistiques donc il y a beaucoup de ces dossiers-là qui sont traités dans des règlements universitaires par exemple donc le Comité des programmes a typiquement dans ses fonctions l'étude de ces dossiers-là avant de les présenter au Sénat académique. Donc c'est ça, on a également traité comme je pense que Suzanne Harrison l'a mentionné tout à l'heure, question de cheminement de programmes donc inverser des semestres pour des programmes, ça s'est tout fait suivant les demandes des unités respectives. C'est à peu près ça donc je vais me limiter à ça. Je peux répondre vos questions si vous en avez avec plaisir.

Recteur et vice-chancelier : Merci Gilles. Est-ce qu'il y a des questions concernant le rapport du Comité des programmes du Sénat académique?

9.4 Conseil de la langue française

Recteur et vice-chancelier : Donc on va passer au point 9.4, Conseil de la langue française. Je vais donc inviter M. Mbarga de faire son rapport.

Mbarga : Merci monsieur le président. Je veux d'abord au nom du Conseil de la langue française vous souhaiter la bienvenue à notre université. Le Conseil de la langue française travaille beaucoup avec le recteur et bien entendu sous la direction du Sénat académique également. Le Conseil de la langue française est appelé à appliquer la politique linguistique de l'université, c'est-à-dire si je résume en gros il s'agit de faire la promotion de la langue française et de faire également la police de la langue française au sein de l'université. Les membres qui composent ce conseil actuellement jusqu'à l'année dernière étaient Carole Boucher du campus de Shippagan, Marc Basque du campus d'Edmundston et Éric Hervet professeur au campus de Moncton et bien sûr il y avait Isabella Duguay qui représentait les étudiants. Cette année on a un changement sur la représentation des étudiants, je pense que c'est M. Maxime Roy qui sera avec nous. Les activités du Conseil de la langue française ___ parce que normalement juste d'arrêter les activités de l'université en mars dernier. Pendant cette période, nous avons tenu à peu près onze séances dont sept séances régulières et des séances particulières qui étaient consacrées à un sujet particulier. Ces activités nous ont permis d'examiner en ce qui concerne la politique linguistique d'observer surtout comment se comportait l'université après un ___ qui avait été fait l'année dernière concernant la politique linguistique qui consistait à préciser la langue des documents officiels. Jusque-là on ne savait pas s'il qu'il fallait faire signer un étudiant ___ par exemple. Alors ___ diplôme en espagnol par exemple donc on a précisé cela. Au cours de l'année il n'y a pas eu de problème à ce sujet. Le Conseil de la langue française a également travaillé sur la liste ___ qui a été cette année reçu assez rapidement en début du mois de décembre du VRER, la liste a été examinée et acceptée parce que nous devons voir un peu le contenu de cette bibliographie qui nous permet de voir un peu l'implication du fait francophone anciennement à l'université. Nous avons malheureusement pas pu diffuser ___ parce qu'à l'époque il fallait des apprentissages et des formations pour manipuler le site. Nous avons continué cette année à diffuser la chronique linguistique, une chronique qui a été faite un peu pour participer à l'animation et la promotion de la langue française. Cette année nous avons eu une grosse participation des usagers de l'université qui nous ont fait beaucoup de suggestions, un peu d'aménagement et beaucoup parfois d'encouragement également et ça nous a fait chaud au cœur. La chronique est produite à partir de notre

campus d'Edmundston et ça faisait beaucoup de plaisir de voir que l'Université de Moncton se comporte comme un ensemble et ça nous a fait un grand plaisir. ___ de l'Acadie qui est souvent l'activité la plus médiatisée n'a pas pu avoir lieu bien qu'elle a été bien préparée et on s'attendait à ce que ce soit peut-être une des plus percutantes cette année, malheureusement on a dû l'annuler pour des raisons que tout le monde peut imaginer. Nous avons examiné une plainte au Conseil de la langue française. La plainte était relative à un menu ___ qu'utilisait le restaurant de la cafétéria du pavillon Jeanne de Valois alors ___. Nous avons examiné la question, nous avons obtenu une bonne compréhension de toutes les parties et nous sommes revenus dans la normale en appliquant bien entendu la politique linguistique. Bien entendu en faisant ce résumé, je ne mentionne pas les différents contacts quotidiens qu'on peut avoir quand quelqu'un nous appelle pour savoir comment on interprète par exemple les barèmes de notation pour savoir si tels ou tels exercices peuvent être donnés à tel niveau pour savoir des étudiants comme des professeurs donc je mentionne passer des informations qu'on donne comme cela ___ les éléments qui vont faire l'objet d'examens dans des séances avec les ___. Alors pour la perspective, on est un peu aussi dans ___ parce qu'à part l'observation de la communauté linguistique, les autres activités impliquent beaucoup l'environnement de l'université et il y a encore beaucoup d'incertitude je pense que le Conseil de la langue française va se réunir dans les prochains jours ___ les activités habituels ___. Je voudrais profiter en terminant pour remercier les partenaires de l'université en commençant par l'université elle-même dont le rectorat qui nous a souvent soutenus dans les activités, le soutien d'information et le soutien aussi parfois financier ___, mais je voudrais également remercier les acteurs, d'autres acteurs à l'université. J'ai constaté que je suis président du Conseil de la langue française depuis près de 6 ans, 7 ans, j'ai constaté que l'université est très représentative aux recommandations que le Conseil de la langue française s'est donné également, je l'ai constaté avec la question d'unilingue ___ qualité ___ résolu avec la compréhension. Voilà en gros les activités du conseil, s'il y a des questions je suis prêt à les répondre.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Mbarga. Questions ou commentaires?

10. Rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Recteur et vice-chancelier : On va passer au rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

VRER : Merci monsieur le président, je vais tenter de partager mon écran. Est-ce que vous le voyez?

Recteur et vice-chancelier : Pas encore. Oui, on le voit.

VRER : C'est bon, excellent, merci. Donc merci monsieur le président. Ça me fait plaisir ce matin de vous présenter le rapport annuel 2019-2020 du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Comme vous le savez, ce rapport-là est compilé à partir d'une quarantaine de rapports des différentes unités qui relèvent du vice-rectorat. J'ai essayé cette année de condenser un peu mon exposé vu la nature de la présentation à distance, mais aussi, j'ai voulu inclure une section sur l'impact du COVID donc je vais peut-être aller un petit peu plus rapidement et sauter certaines parties, des parties que j'aurais touché habituellement sur l'enseignement et à la recherche, des activités relatives à la gestion stratégique d'effectifs étudiants et aussi des services et des bureaux qui sont rattachés au VRER. Donc vous avez reçu le rapport annuel. Si jamais également que vous avez constaté des coquilles, des erreurs, je serais prêt à les recevoir par la suite puis je ferai les corrections avant de le publier en ligne. En ce qui concerne les activités liées à l'enseignement, on s'intéresse beaucoup à chaque année au niveau des effectifs étudiants. Donc pour une deuxième année consécutive, on a vu une augmentation dans notre effectif étudiant donc on est passé de 4 293 en 2018-2019 à 4 398 cette dernière année donc c'est une augmentation de 2.4 %. Donc comme mentionné, ça fait deux années consécutives qu'on constate une augmentation. Donc si on regarde au niveau des unités, la grande majorité de nos unités ont vu une augmentation dans leurs effectifs étudiants, je vais nommer quelques facultés ou campus qui ont quand même très bien réussi, notamment la Faculté des sciences de l'éducation c'est la deuxième année consécutive qu'on note des augmentations assez impressionnantes donc 21 % cette année. Au niveau des cycles supérieurs pour les programmes qui relèvent de la FESR, on pense ici notamment à la M.E.E. et à la maîtrise en foresterie, là aussi une augmentation quoique les chiffres absolus ne sont pas de la même ordre de grandeur que d'autres programmes, mais quand même c'est une augmentation assez importante de 46 %. Puis en terme d'études supérieures dans nos programmes qui relèvent des facultés, on a une augmentation de 3.1 % et je reviendrai sur les études supérieures dans quelques instants. Campus de Shippagan, augmentation de 7,8 % et la Faculté d'administration 7,5 % donc on a eu des diminutions au campus d'Edmundston, mais on voit que l'année précédente on avait eu des augmentations importantes et en ingénierie c'est pareil donc une diminution sensible à 3,7 %. Si on regarde la provenance de nos étudiants et étudiantes, ceci c'est stable pas mal sur les dernières années. Du Nouveau-Brunswick typiquement, j'ai mis 69, mais disons l'ordre de grandeur de 70 % notre population étudiante nous provient des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Des autres provinces atlantiques, 2 %, Québec 4,5 % et les autres provinces canadiennes, 1,5 % et à l'international 23 %. Donc si on regarde plus spécifiquement notre population étudiante internationale, on a vu une deuxième année de croissance consécutive donc on est passé de 760 à 805 étudiants-étudiantes internationaux donc c'est une augmentation de 5,9 %. Et si on s'intéresse à la provenance, on voit qu'on a quand même 13 % de cette population-là qui vient de la République démocratique du Congo par exemple, 12 % du Maroc, 12 % du Mali et ainsi de suite. Dans le

rapport écrit, je fais une comparaison également avec les données de six ans passés et on peut constater que ça change considérablement d'une année à l'autre dû à différentes raisons, ça peut être l'instabilité politique ou autre dans les différents pays. Bien qu'on a 23 % d'une population qui provient de l'international, elle est vraiment concentrée dans deux facultés. Faculté d'administration est composée de 46 % d'étudiants internationaux donc c'est quand même une bonne proportion du nombre d'étudiants à la faculté et en ingénierie ici également cette année ça augmenté, je pense c'était de l'ordre de 35 %, on est rendu à environ 41 %. Évidemment il y a des étudiants internationaux dans une grande variété de programmes à l'université, mais ces deux programmes-là sont certainement les plus populaires auprès de cette population. Donc je vais revenir aux inscriptions dans les cycles supérieurs et ici on a un graphique qui présente les effectifs. La ligne bleue c'est le total, la ligne rouge c'est à temps complet, la ligne verte c'est à temps partiel et la ligne jaune c'est la diplomation. Donc si on regarde le total, on voit que les deux dernières années également ici on a vu des augmentations quoique je dirais que la dernière année on voit à 594, c'est quand même le chiffre le plus élevé qu'on a eu depuis au moins cinq ou six ans donc c'est des bonnes nouvelles. J'ai mentionné deux années consécutives d'augmentation, en 2018-2019 on avait vu une augmentation de l'ordre de 2,7 % et cette dernière année, 3,1 % donc c'est très bien. Dans mon rapport, il y également d'autres éléments que je vais passer ce matin dans ma présentation orale justement pour donner un peu de temps pour traiter de la question de COVID, mais j'ai quand même élaboré un peu sur les réalisations des étudiants, du corps professoral, les prix et les distinctions, des données sur les effectifs professoraux, les crédits enseignés, ainsi de suite, mais j'ai également placé un tableau sur l'exercice d'évaluation de programmes parce que cette dernière année comme vous le savez au Sénat académique, on a traité quand même plusieurs dossiers d'évaluation de programmes. Ce travail-là va se continuer cette année donc je vous invite à prendre connaissance de ça dans le rapport écrit. En ce qui concerne la recherche donc pour le financement, on voit ces dernières années également une belle augmentation au niveau du financement externe. Ce financement externe-là nous provient typiquement on va le diviser en deux sources, soit les grands conseils, le financement des grands conseils donc c'est la ligne rouge que vous voyez dans le bas et les autres sources de financement ça peut être d'autres organismes subventionnaires comme par exemple la FINB ou l'APECA ou d'autres organismes qui donnent des subventions de recherche au corps professoral. Donc on constate une augmentation de 18 % cette année donc c'est une très belle augmentation. Juste pour revenir sur le petit creux de l'année dernière, on se souvient que l'Institut sur les feuillus nordiques, le financement qui était accordé était comptabilisé antérieurement dans des fonds à l'université, mais depuis l'année passée elles ne le sont plus donc c'est l'explication de ce petit creux-là de l'année passée. Donc même avec ce manque à gagner où typiquement on avait de l'ordre de un million de dollars, on voit quand même une belle croissance cette année en terme de financement de recherche. Encore une fois, c'est la Faculté des sciences qui récolte la grande majorité des fonds donc juste en-dessous de 57 %. Il y a quand même de très belles réussites dans d'autres facultés, si on regarde la Faculté des arts et sciences sociales, on a une augmentation de l'ordre de 52 % en terme de financement dans les deux volets, les grands conseils et les sources externes. La Faculté des sciences a une augmentation de 37,9 %. Pour la Faculté des sciences, cette augmentation-là s'est surtout faite au niveau du financement de d'autres sources je devrais dire, puis la Faculté des sciences de la santé et services communautaires une belle augmentation également de l'ordre de 16 % donc félicitations à ces facultés-là. Je vais un petit peu plus en détails dans le rapport annuel sur les belles réalisations au niveau du MITACS. On a fait des belles percées au courant des dernières années avec le MITACS, FINB également de l'ordre de 1,5 millions dans la dernière année et comme vous le constatez avec le beau travail que la FESR fait, on essaie de diversifier nos sources de financement à différents organismes. Donc financement interne, je vais pas passer à travers chacun des programmes, vous êtes certainement au courant des différents programmes de financement que la FESR gère à chaque année, ça va du concours régulier à l'aide à la diffusion des subventions stratégiques, etc. Donc dans l'ensemble en 2019-2020, la FESR a accordé de l'ordre de 150 subventions sur l'ensemble du réseau pour une valeur de l'ordre de 300,000 dollars donc c'est quand même intéressant pour une institution comme la nôtre avec des moyens peu modestes. Si on parle maintenant de la diffusion de recherche, j'hésite toujours présenter ce graphique parce que c'est un peu je dirais pas trompeur, mais c'est difficile comparer les facultés d'une à l'autre en terme de diffusion de la recherche. Ce qui est présenté ici c'est des ouvrages qui sont évalués par des paires donc on note une légère diminution par rapport à l'année dernière donc 378 ouvrages. Également, je fais la comparaison typique entre les différentes facultés, mais c'est peut-être plus intéressant de comparer une faculté à elle-même sur une ligne du temps au lieu de les comparer entre elles donc on voit un beau progrès au niveau de la Faculté d'administration, la Faculté de droit et la Faculté d'ingénierie puis on a eu des diminutions au niveau du campus d'Edmundston et de la Faculté des sciences. Là ici faut regarder ça dans le contexte historique aussi donc faut peut-être pas prendre ces valeurs-là ponctuellement pour du cash. En terme de chaires et instituts de recherche on a 13 chaires de recherche dont six chaires de recherche du Canada. On a une chaire qui est imminente également en médecine de précision, six instituts et observatoires, 17 centres de recherche et plusieurs groupes et laboratoires de recherche. Les rapports annuels de tous ces organismes-là sont sur le site web donc l'adresse est dans le rapport. Peut-être quelques nouveautés, chaire de recherche sur les minorités francophones donc Michelle Landry, cette chaire-là a débuté à l'été 2019 et la nouvelle titulaire de chaire de recherche interdisciplinaire en santé mentale des enfants donc Vicky Plourde et il y a la nouvelle chaire de recherche en médecine de précision que je viens de mentionner. Je m'en voudrais si je mentionnerais pas l'excellent travail qui est effectué à chaque année par le BSI, le Bureau de soutien à l'innovation donc c'est un bureau qu'est là pour favoriser des partenariats ou des collaborations entre notre corps professoral, nos laboratoires, nos instituts, nos chaires de recherche avec le milieu. Donc ici on peut parler avec des entreprises, ça peut être des organismes communautaires également. C'est une petite équipe, mais elle est très efficace. Elle est

composée d'une directrice, deux agents d'innovation. À ceci s'est ajouté cette année un agent pour le Centre de médecine de précision puis il y aura un embauche également pour faire une étude sur la faisabilité d'un centre d'incubation à l'université. Des faits saillants, deuxième plus forte progression au Canada atlantique en matière de partenariat avec industries. Le BSI a travaillé extrêmement fort pour développer deux projets en particulier dans la dernière année, soit le Centre d'intelligence artificielle pour l'énergie donc c'est un projet de 3,1 millions de dollars et une cellule de robotique industrielle; j'avais pas le chiffre exact, mais c'est de l'ordre de un million de dollars. Également le BSI est très actif au développement du Centre de médecine de précision notamment avec l'ajout d'un agent comme je l'ai mentionné tout à l'heure. En ce qui concerne les activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant, un des indicateurs qu'on utilise souvent en terme de performance au niveau du recrutement c'est le taux de participation des finissants des finissantes des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick qui s'inscrivent à l'Université de Moncton. Donc comme vous pouvez le constater sur cette figure, 2019-2020 a été une année record en terme de taux de participation donc on est allé chercher 34 % de tous les finissants et finissantes des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick donc ça c'est exceptionnel. Si on regarde historiquement, ça s'est toujours situé de l'ordre de 30 %; on a eu un creux dans le milieu des années 2010, mais si vous regardez depuis 2017-2018, on est au-delà de 32 % qui est vraiment très très bon donc félicitations et merci pour le beau travail qui a été effectué par notre équipe de recrutement au bureau du recrutement étudiant. J'ai placé ce tableau-là également, je pensais que c'était intéressant de voir les différentes populations ciblées ou visées. Donc Nouveau-Brunswick, on est allé chercher 91 étudiants de plus que l'objectif qui avait été fixé. On peut voir également qu'il y a eu des belles percées en Ontario et dans l'ouest canadien. Au niveau de l'international, on a eu des augmentations peut-être pas tout à fait aussi élevées qu'on aurait aimé donc on voit ici globalement une augmentation où on est allé chercher 83 inscriptions de plus que les objectifs que s'était fixé le bureau de recrutement étudiant. Au niveau des bourses et d'aide financière, on a octroyé de l'ordre de 4,4 millions de dollars à juste en-dessous de 1 500 étudiants-étudiantes des trois campus donc ça aussi c'est quand même intéressant; on a un bon programme de bourse pour nos étudiantes et nos étudiants. Volet expérience étudiante, je vais vous demander de consulter le rapport dans ce cas-ci. Il y a quand même beaucoup d'informations sur les différents services qui sont offerts à notre population étudiante notamment au niveau de la santé et de la psychologie et aussi d'appui à la réussite et soutien à l'apprentissage. On remarque encore cette année une augmentation dans le nombre d'étudiants qui demandent des accommodements au niveau par exemple des examens dû à différents défis d'apprentissage donc cette augmentation-là encore une fois met beaucoup de pression et de stress sur nos équipes au service aux étudiants. Pour les autres services et bureaux rattachés au VRER, on parle ici des bibliothèques, le Centre d'études acadiennes, le musée acadien, la galerie d'art Louise et Reuben Cohen, le registrariat, la revue de l'Université de Moncton et le SASE donc là également faute de temps, je vais vous demander de consulter le rapport et consulter également les rapports annuels de tous ces bureaux et services-là qui seront placés sur le site web de l'université. Là aussi beaucoup de travail qui est effectué de ce côté-là. Je voulais garder quand même quelques minutes vers la fin de ma présentation pour discuter un petit peu des impacts de la COVID-19 sur les activités académiques. On en a discuté un peu au début de la réunion notamment dans les suivis de la réunion du mois de mai. Comme vous le savez, évidemment tout le monde autour de cette table même si elle est virtuelle, on a subi les coûts de la pandémie et comme vous le savez, la situation a évolué très rapidement surtout au mois de mars même que le recteur a mentionné tout à l'heure qu'il y a eu 30 quelques réunions de l'équipe décisionnelle, mais je peux vous dire qu'il y a des journées qu'on a eu deux même trois réunions dans la même journée pour s'ajuster avec les nouvelles consignes qui sortaient au niveau de la province par exemple. Vers le 15 mars on avait pris la décision de fermer le campus pour deux semaines pour permettre aux étudiants de rentrer à la maison et permettre au corps professoral et aux étudiants également de se préparer pour la livraison des cours qui se ferait en mode alternatif. Je dois dire ici que toute la communauté universitaire a été mobilisée puis je suis vraiment très fier de tout ce qui s'est fait par tous les intervenants, toutes les parties prenantes qui ont été impliquées dans ce dossier-là. C'était du nouveau, c'était une situation sans précédent, on avait pas de handbook pour savoir comment gérer, comment naviguer dans cette situation-là donc vraiment je veux remercier tout le monde, le corps professoral, les représentantes et représentants étudiants, les services d'appui pédagogique et technologique, le SASE, tous ces groupes-là se sont virés de bord dans l'espace de quelques jours pour mettre en place une fin de session qui allait permettre à nos étudiants, nos finissants de terminer, mais aussi à nos étudiants et étudiantes de terminer la session en sécurité et légitimité. Donc il fallait trouver une façon de le faire que si un étudiant reçoit une note de B+, ça mérite un B+ donc fallait le faire de façon correcte pour tout le monde. Donc merci. Durant cette première semaine-là, je dirais qu'il y a eu beaucoup de travail qui a été fait à développer des ateliers pour le corps professoral notamment ce qui traitait la pédagogie à distance, la technologie. Pour plusieurs d'entre nous, c'est dans ces sessions-là qu'on a appris à utiliser Teams, je me souviens encore de la session que Hanane avait préparé à cet effet-là donc vraiment il y a eu un engagement de toute la communauté universitaire à réaliser cet objectif-là de permettre à nos étudiants de terminer la session. Ceci étant dit lorsqu'on a mis ces choses-là en place, il y a beaucoup de questions qui ont été soulevées soit de la part du corps professoral, de la part des étudiants donc de toute la communauté à savoir qu'est-ce qui va se passer au niveau des accès aux services par exemple puis même ça les accès aux services je ne sais pas si vous vous souvenez au tout début, les bibliothèques étaient ouvertes, les profs étaient encore à leurs bureaux donc ils avaient accès à tout ça et cette situation-là a évolué très rapidement jusqu'à temps que le campus soit fermé complètement. Des consignes sur la reprise d'enseignement, c'est quoi les modalités, les cours en mode synchrone ou à synchrone, date limite retrait de cours, modalités sur les exams, système de notation un succès puis j'en passe beaucoup ici puis je mets l'emphase là-dessus, il y a énormément de travail qui a été fait de ce côté-là.

On parlait tout à l'heure des procédures qu'on a mises en place pour traiter ces questions-là, je dois vous dire que l'essentiel pour les questions urgentes est venu de la RVD. La RVD c'est la réunion des vice-doyennes et vice-doyens donc c'est un regroupement sous la direction de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, Elizabeth Dawes. Ce regroupement-là s'est réuni à 30 reprises entre la mi-mars et le mois de juin. On a eu 22 réunions des doyens-doyennes, il y a eu six réunions combinées RDD-RVD puis je mets ça parce que souvent ces réunions-là on invitait d'autres personnes; notamment Mathieu Lang est venu à quelques reprises, le directeur de la DGT, les gens de la GTA pour toute la question de la techno pédagogie. Il y a plusieurs comités ad hoc qui ont été mis sur pied notamment pour traiter les questions comme propriétés intellectuelles, ainsi de suite. Il y a eu quatre réunions du Comité des programmes du Sénat, 32 réunions de l'équipe décisionnelle puis huit notes de service. Donc ici j'aimerais quand même noter l'apport tout à fait exceptionnel de notre vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, Elizabeth Dawes, donc un gros gros merci Elizabeth pour tout le travail. Je suis pas mal certain que tout le monde autour de la table est au courant du travail qu'elle a fait donc un gros merci. Je porte votre attention spécifiquement à son rapport annuel donc le rapport de la vice-rectrice. Vous pouvez l'accéder sur le site web, je sais pas s'il est en place maintenant ou il sera au courant des prochains jours, elle parle en détails de tout ce que j'ai essayé de faire un survol, le détail est là puis les exemplaires de notes de service, ainsi de suite, c'est tout là pour les archives et l'histoire si jamais qu'on passe au travers d'un autre exercice comme celui-là dans 15-20-50 ans, on aura un handbook. Donc une fois que la session s'est terminée, là on s'est viré de bord très rapidement pour planifier la session d'automne. Ce qui est arrivé comme vous le savez, rendu à la fin avril juste pour vous mettre dans le contexte, on était encore dans la phase rouge puis à la fin avril, le gouvernement a sorti son plan puis essentiellement dans le plan jaune, il y avait le plan jaune à ce moment-là, puis on soupçonnait, on espérait être dans cette phase jaune-là au mois de septembre donc toute la planification qu'on a faite au printemps était basée sur cette phase jaune-là, c'est-à-dire qu'il y avait des contraintes assez importantes au niveau des rassemblements, au niveau de la distanciation physique entre les personnes; à l'époque c'était deux mètres, donc vous mettez tout ça ensemble puis je sais que Hélène a parlé tout à l'heure d'avoir plus de groupes en présentiel, mais si on retourne au mois d'avril-mai lorsqu'on a commencé la planification, si on pense sur le campus de Moncton je pense qu'on a trois salles qui a 150 places et plus et on avait estimé à ce moment-là qu'on pourrait peut-être mettre 35 ou 40 étudiants dans ces salles-là ou même pas donc vous voyez que ça devenait quasiment impossible de faire une planification avec beaucoup de cours en présentiel sur le campus de Moncton du moins. C'est sûr que le contexte était différent à Edmundston et Shippagan. Donc dans le fond la planification qu'on a faite juste pour résumer à très haut niveau, on s'était dit qu'on allait offrir tous nos programmes, que l'approche allait être diversifiée en fonction des particularités des programmes et des campus puis là on s'est dit également faut avoir des plans au cas où qu'on se retrouverait au mois d'octobre, au mois de novembre dans le rouge de nouveau puis qu'on était obligé de repartir vers la maison surtout pour les programmes en présentiel donc il fallait penser à tout ça dans l'espace de quelques semaines. Je vais me tourner maintenant sur l'effet de la fermeture des écoles parce que ça également eu un impact très important. Ça eu un impact au niveau des inquiétudes qui ont été soulevées quant au niveau de préparation des élèves pour intégrer l'université au mois de septembre. Les élèves sont sortis en classe à peu près en même temps que nous, en fait je pense que c'était la première journée donc ils allaient manquer environ trois ou quatre mois de formation à l'école donc comment ça allait impacter nous l'offre de cours et comment ça allait les impacter au niveau de la préparation. Donc l'approche que l'université a pris dès le début c'est de rassurer ces élèves-là qu'on allait les accueillir à l'université puis qu'on allait dans la mesure du possible puis ici vraiment il y a un autre travail important qui a été fait au niveau des facultés, des écoles, la RVD, ça déterminé l'impact de ce niveau de préparation-là sur l'offre de cours en septembre. Dans certains cours il a été décidé qu'ils feraient une mise à niveau les deux-trois premières semaines donc il y a toutes sortes de choses qui ont été étudiées par notamment la RVD et les unités à ce moment-là. La formation continue s'est également mobilisée au printemps donc on a offert des cours de formation générale à ces élèves-là en 12^e année qui étaient à la maison un peu en train de se tourner les pouces. Il y a quand même eu du succès, il y a 147 étudiants et étudiantes du secondaire qui ont suivi des cours offerts par la formation continue en mai et juin donc c'était très bien. Il y a une autre petite initiative j'aimerais de mentionner et je lève le chapeau ici entre autres à Mathieu Lang et l'équipe de la Faculté des sciences de l'éducation. Ce regroupement-là qui était composé de quatre profs et huit étudiantes et étudiants ont développé un programme qu'ils ont intitulé « Tremplin » vers l'Université de Moncton puis c'était justement des outils en ligne pour permettre aux élèves qui nous arrivaient du secondaire qui désiraient faire quelques exercices pour se mettre un peu à jour et à niveau pour être prêts pour la rentrée au mois de septembre donc bravo pour cette initiative et merci beaucoup. Au niveau de la recherche, c'est certain que la fermeture du campus entre la mi-mars et la mi-mai a eu des impacts sur les activités en présentiel donc on a quand même une bonne proportion de nos chercheurs qui ont des activités en laboratoire par exemple ou en atelier donc avec la fermeture du campus, c'est sûr qu'ils ont été impactés. On a réussi quand même à garder certaines activités qui ont été jugées essentielles, notamment les activités où il y avait de la recherche avec les animaux donc on a réussi à avoir des plans spéciaux pour ces projets-là. Lors du déconfinement en mai, puis c'était une décision de l'équipe décisionnelle, qu'on allait prioriser les laboratoires de recherche pour la réouverture des locaux de l'université donc ça ça s'est fait à partir de la mi-mai et je pense, j'ai pas les dates en tête, mais je pense que les premiers à réintégrer les laboratoires ça s'est fait au tour du 20 ou 25 mai. Le personnel de la FESR BSI c'est comme dans beaucoup d'autres secteurs à l'université s'est rapidement ajusté au télétravail et ils ont continué d'offrir leurs services et activités avec très peu d'interruption. Il y a quand même des effets positifs de la COVID. On a des projets qui ont été financés avec des thématiques COVID-19 donc il y a quatre projets qui ont été financés par la FINB, un par le CRSNG pour un montant de 50 000 dollars et un projet également s'est

effectué en collaboration avec l'Institut du savoir Montfort d'Ottawa donc un projet que notre nouveau recteur est certainement au courant. Pour la gestion stratégique d'effectifs étudiants, les services pour la plupart ont continué à être offerts, mais à distance ou en mode alternatif. Comme vous le savez aussi, l'équipe décisionnelle avec la collaboration de notre service de développement philanthropique, on a mis sur pied un fonds d'urgence pour la communauté étudiante donc ça été lancé le 3 avril, ça s'est poursuivi jusqu'à la fin du mois de mai donc on a quand même pu aider 330 étudiants pour un total de l'ordre de 250 000 dollars donc ça été des fonds vraiment de subsistance pour permettre de se payer leur logement et de se payer de la nourriture donc c'était vraiment un fonds je pense qui a été apprécié même s'il était quand même modeste, ça quand même donné un bon coup de pouce à un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants. Au printemps également, on a été obligé de rapatrier 13 de nos étudiantes et étudiants qui étaient en mobilité notamment en Europe donc ça ça pris toute une gymnastique de la part de nos services. J'ai mentionné tout à l'heure toutes les questions par rapport aux élèves de la 12^e année qui ont fini l'école à la mi-mars donc ces élèves-là avaient beaucoup d'inquiétudes par rapport à comment ça allait se passer pour elles et eux au mois de septembre donc on a quand même resserré, multiplié les communications avec ces nouvelles inscriptions-là. Yves Laforge, il y en a d'entre vous qui ont été sollicités par Yves, Yves a préparé une trentaine de profils au mois de juillet qu'il a placés sur les médias sociaux justement axé sur donner un message positif à ces élèves-là du secondaire qui allaient nous arriver au mois de septembre. Il y a eu l'ordre de 184 impressions sur Facebook et Instagram donc une très belle initiative. Service de psychologie et santé, ils ont toujours été disponibles à nos étudiants, mais ils ont vraiment mis le paquet parce qu'on a quand même plusieurs étudiantes et étudiants qui ont éprouvé de l'anxiété en raison de la COVID et aussi comment ils allaient gérer la fin de la session 2020 donc cette équipe-là était clé pour notre population étudiante. Dans nos autres services, bien entendu la bibliothèque et le Centre d'études acadiennes ont été fermés physiquement. Il y a eu des accès à distance soit par courriel, web, téléphone, clavardage. La bibliothèque a même fait un service comme on dit en anglais « le curb side pickup » pour passer chercher votre document donc il y a des belles choses, des belles initiatives qui ont été mises sur pied. Musée acadien même chose site web, le musée acadien et la galerie d'art ont réouvert cet été au public. Ça c'est un peu un aperçu. J'aimerais de glisser un mot ici sur le registrariat également et la registraire, Stéfanie Wheaton. Ils ont joué un rôle de premier plan également dans la planification pour terminer la session d'hiver, mais également pour planifier et opérationnaliser l'année 20-21. On peut penser à toutes sortes de choses ici puis c'est vraiment juste quelques exemples, modifier les dates au calendrier universitaire, modifier les horaires des cours des examens, configurer le système pour permettre la notation SNS, ajuster le relevé de notes donc il y a des notes qui ont été rajoutées aux relevés de notes par rapport au système de notation, ajuster le processus de rendement en fin de session et je dois dire également que Stéfanie a été beaucoup impliquée au niveau de la RVD sur les questions de planification et préparation pour la session d'automne donc merci Stéfanie. Donc vraiment je vais terminer cette partie-là, j'espère que j'ai pas oublié personne, mais je l'ai dit d'entrée de jeu que je veux remercier sincèrement en mon nom personnel et au nom de l'université le corps professoral des trois campus et les associations également. Donc il y a les profs comme tels, mais je dois dire qu'on a eu une très belle collaboration des associations professorales donc je vous remercie beaucoup pour ça et on compte sur vous. Je sais que Julien et Mathieu ont fait des interventions tout à l'heure donc on sera à l'écoute puis je pense qu'on est tous dans le même objectif de faire en sorte que nos étudiantes et nos étudiants aient les meilleurs apprentissages et de minimiser les impacts de la COVID sur leurs succès. Les unités académiques, les départements, les facultés, les écoles, ils ont fait du travail colossal également tout au long du printemps et de l'été. Services d'appui technologique et pédagogique, je pense ici à la DGT, GTA, formation continue également a offert des ressources humaines pour nous aider dans ce défi d'importance-là, les représentantes et représentants étudiants, personnel des divers services aux étudiantes et étudiants, personnel non-enseignant de l'université puis je fais un petit clin-d'œil tout spécial aux membres de la RVD et de la RDD, vous avez fait un travail tout à fait exceptionnel et je vous en remercie grandement. Ma dernière acétate, qu'est-ce qui va se passer en 2021, on va peut-être passer directement à la dernière ligne. C'est sûr que je me suis fixé des objectifs pour la prochaine année, mais c'est certain qu'il faudra s'ajuster aux défis que la COVID va nous préparer en 2021, mais grosso modo ce que je prévois travailler dessus cette année c'est finaliser l'opérationnalisation de la planification académique. Je vais en glisser un mot dans un point plus tard à l'ordre du jour. Améliorer les processus dû à la création, modification et l'évolution des programmes. Ça ça va va être une priorité, c'est un travail qu'on a débuté l'année dernière qui a été perturbé en raison de la COVID, mais quand même il y a un beau travail qui est fait. Puis je vais également préparer le terrain pour un prochain exercice de planification académique stratégique donc ça avec le nouveau recteur on va certainement voir dans quelle direction qu'on veut se lancer sur les cinq-dix prochaines années puis tout le secteur académique sera évidemment impliqué là-dedans donc on va commencer à préparer le terrain pour ça. Au niveau de la recherche, il y a toute la question de l'axe environnement, je sais que ça fait quelques années qu'on en parle. Comment qu'on peut faire pour concrétiser nos efforts, avoir une vision claire et cohésive des enjeux puis des pistes de développement donc ça c'est certainement important. Innovation sociale également il y a du travail qui a été fait cette année perturbé en raison de la COVID, mais quand même il y a du développement qui se fait à la Faculté des arts et sciences sociales là-dessus. Poursuivre le développement de recherche appliquée notamment avec le BSI donc il y a des belles choses qui se font à ce niveau-là et on va continuer. Du côté gestion stratégique de l'effectif étudiant, il est prévu de déposer un nouveau plan stratégique pour ce secteur-là. Donc voilà monsieur le président mon rapport annuel. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci bien monsieur le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour ce rapport complet et détaillé et je profite de l'occasion également pour me joindre à vous pour féliciter l'ensemble

des membres de la communauté universitaire pour l'excellent travail qui a été effectué au cours de cette pandémie et j'en profite également pour vous remercier pour le leadership que vous avez démontré tout au long de cette épisode. Donc commentaires ou questions spécifiques pour le vice-recteur Roy?

Ghoulli: Monsieur le président, M. Lacina Coulibaly a demandé le droit de parole.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Vous avez le droit de parole.

Coulibaly : Merci M. Gilles Roy pour cette belle présentation, beaucoup de choses ont été faites. Je vais aller directement au but c'est concernant notre programme de maîtrise de type cours en aménagement des forêts. C'est que le dossier reste encore sur la table il attend puis je regardais aussi le document que vous avez fourni, on en avait pas parlé. Je voulais savoir où c'est rendu et qu'est-ce qu'il faut faire parce que nous ici on se demande si un jour ce programme verra le jour parce que c'est quand même basé sur beaucoup d'études qui ont été faites, beaucoup de demandes qui ont été exprimées de la part de certains de nos étudiants, de personnes qui veulent revenir rapidement se former, mais pas forcément refaire encore une maîtrise classique avec la recherche et toute cette lourdeur-là. Aussi on a eu pas mal de demandes faites par des étudiants internationaux lorsqu'ils trouvent pas de l'intérêt pour faire une maîtrise de type recherche comme celle qu'on a, mais vont voir ailleurs. Donc pour nous, je pense que ça urge et je me demande pourquoi encore ça bloque. Merci.

VRER : Merci M. Coulibaly. De mémoire, ce programme-là a franchi l'étape du Comité des programmes. Il est présentement à l'étude au Comité conjoint de la planification donc il est encore là. Je sais que le comité conjoint a soulevé des questions qui ont été remises au campus d'Edmundston donc on avait eu une rencontre avec la doyenne, Mme Fortin, et la vice-rectrice, Mme Dubé, et des commentaires avaient été remis à ce moment-là, j'oublie quel mois et quelle réunion c'était, vous me pardonnerai. Je pense que le comité conjoint avait soulevé des questions puis le comité conjoint est en attente du retour du campus d'Edmundston.

Coulibaly : Merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Coulibaly. Je donne la parole à Céline Surette.

Surette : Merci beaucoup pour un rapport qui nous impressionne toujours, c'est toujours le fun de voir le nombre de choses qu'on est capable de faire comme communauté universitaire. Une question par rapport à la question de la diversité inclusion équité à l'Université de Moncton. On voit dans les données statistiques des étudiants-étudiantes que notre pourcentage d'étudiantes est quand même significatif. Ça se répercute pas nécessairement dans tout le corps professoral des différentes facultés. Une des choses qu'on a vues depuis je le sais pas combien d'années, mais ça fait quand même un certain nombre d'années que la façon qu'on va cibler les postes on prend maintenant l'ensemble du corps professoral pour cibler si un poste va être subi pour les femmes et ça fait en sorte que dans les facultés où est-ce qu'on a encore beaucoup de travail à faire pour atteindre cette équité-là, on est pas capable de cibler ces postes-là. Je vois qu'on fait beaucoup d'efforts à l'université, on a embauché une conseillère, mais j'aimerais juste vous entendre un peu plus sur qu'est-ce qui se trame là puis si on va pouvoir avoir des mesures pour peut-être stimuler l'embauche de femmes puis je pense particulièrement à la Faculté des sciences, mais il y a d'autres facultés qui en ont besoin aussi.

VRER : Merci beaucoup Mme Surette. C'est certain que je suis très sensible à cette question-là ayant été doyen d'une faculté d'ingénierie. Je connais cette problématique-là puis je suis certainement très sensible. Au niveau de l'université, vous avez tout à fait raison, on a embauché via une subvention que la FESR a reçu, une agente en matière d'équité et diversité d'inclusion. La politique institutionnelle sur ces questions-là qui traitent notamment de l'embauche est en cours de révision actuellement puis c'est sûr qu'il y a pas grand-chose autre que COVID qui a pu être fait depuis le mois de mars, mais c'est certainement avec le vice-recteur Robichaud. On avait eu des rencontres l'année dernière avec le comité donc on va certainement réanimer cette activité-là dans les prochaines semaines puis je pourrai peut-être vous donner un petit compte-rendu au prochain Sénat sur les développements par rapport à cette nouvelle politique-là qu'on va développer.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à M. Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci Gilles pour ce très bon rapport. J'ai une petite frustration et un petit commentaire à faire au nom de tous mes collègues chercheurs, je suis désolé, je dois le mentionner ici. C'est vrai que les laboratoires de recherche ont été ouverts pour ceux qui avaient besoin de travailler en présentiel vers la fin mai, mais la possibilité d'ouverture avait déjà été donnée par le gouvernement début mai si je me souviens bien. Je me souviens beaucoup de frustration de la part des étudiantes et étudiants qu'on encadre et de la possibilité ici. Je sais que c'était nouveau, j'espère que par la suite s'il y a une seconde vague, on réussira à être plus réactif et plus rapide dans la mise en place des plans opérationnels.

VRER : Je t'entends bien Olivier, merci pour ton commentaire puis oui, j'étais au courant des frustrations puis on peut toujours faire mieux, on s'entend. Je veux pas donner des excuses, mais c'était quand même très complexe. Le gouvernement annonçait quelque chose, on était pas au courant d'avance puis oui il disait certaines choses, mais on avait pas de balise puis je crois que les consignes de Travail Sécuritaire Nouveau-

Brunswick sont juste sorties autour du 10 ou 11 mai donc il fallait digérer ça puis voir comment ça s'appliquait chez-nous. Mais ceci étant dit Olivier, je t'entends puis c'est certain qu'on va faire notre possible pour faire un meilleur travail la prochaine fois.

Clarisse : C'est juste ça que je voulais entendre. Je ne critique pas le passé, je veux juste voir l'avenir quoi.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Considérant le temps, on va prendre une dernière intervention, M. Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je voulais dire au VRER pour une présentation très étoffée, j'étais persuadé que le travail qui était à partir de ce côté-là était vraiment exhaustif, ça se voit dans le bilan qui a été donné. D'autres questions ont déjà été posées notamment ce que Olivier Clarisse a mentionné tout à l'heure, ça ça été déjà discuté et le VRER a répondu. C'est vrai qu'on tombait dans une nouvelle problématique et ça n'a pas été facile digérer tout ça. Il fallait faire en sorte que tout fonctionne bien. À ce niveau-là je voulais quand même, je ne donne pas souvent de fleurs, mais je vais en donner ici.

VRER : Je vais les prendre, Étienne.

Dako : Oui je vais en donner.

Recteur et vice-chancelier : Moi je vais les arroser Gilles.

Dako : Je voulais vraiment féliciter l'accessibilité. Quand on avait besoin de Gilles on lui envoyait un message et il nous répond immédiatement puis on peut même se parler via Teams et ça vraiment personnellement j'ai apprécié. Je voulais aussi donner des fleurs à ma doyenne même si des fois elle dit j'ai des jours de vacance même pendant ses vacances elle répond, je parle de Nathalie Carrier. Vraiment elle a fait un excellent travail de ce côté-là. Je crois que le fait qu'elle travaille en collaboration avec Gilles assez rapidement, ça fait en sorte qu'on avait un feedback rapide et ça je crois que dans la situation dans laquelle on était, c'était essentiel, c'était vraiment essentiel parce qu'il y a des solutions immédiates qu'il fallait apporter. Moi je suis responsable des centres de recherche et on nous a dits qu'on était un service essentiel, mais pour qu'on puisse ouvrir, c'était compliqué. Puis finalement la norme qu'on a eue d'Ottawa nous disait que vous devez démarrer immédiatement pour garder le service à la communauté alors je crois que le travail a été fait rapidement pour qu'on aille de l'avant alors je voulais donner des fleurs aussi. Je voudrais faire un appel et on remarque qu'au Nouveau-Brunswick comme vous l'avez présenté Gilles, 69 % des étudiants viennent de notre communauté et puis 23 % viennent de l'international et de ces 23 % si on regarde très bien, la plupart vont à la Faculté d'administration. Vous avez mentionné à peu près 46 % de la faculté viennent de là. Ce qu'on constate ici c'est que d'après moi ça devient très récurrent c'est que j'ai comme l'impression que le service de recrutement donne pas suffisamment d'information sur l'université parce que ce qu'on reçoit nous autres des fois les étudiants nous reviennent et c'est comme si certains programmes de l'université sont pas connus. L'appel que je fais c'est pas un blâme que je fais à leur niveau, mais c'est juste pour dire que ça serait peut-être bon de payer davantage les différents programmes qu'il y a et j'aimerais bien aussi qu'à la Faculté d'administration qu'on leur donne suffisamment de soutien parce que 46 % de cet effectif-là rentre là donc ils ont besoin certainement de soutien de notre administration pour essayer davantage de recevoir ces étudiants parce que 23 % de notre effectif, c'est beaucoup. Et si ces étudiants sont pas pris en compte, on les perd en cours de chemin alors je ne dis pas de leur donner la gratuité au niveau des notes, ce n'est pas ce que je dis, mais le soutien lorsqu'ils sont sur place est donner ces services-là à la Faculté d'administration ça serait bien. On remarque de plus en plus que quelques étudiants vont dans certaines facultés, mais je crois qu'il faudrait davantage faire connaître les différents programmes qu'on a sur le campus. Ça pourrait peut-être nous aider à faire un bon recrutement et je crois que ça vaut la peine. Merci, c'était un peu le commentaire que je voulais faire.

VRER : J'ai pris des notes.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Dako. Il est maintenant 10 h 31, je propose qu'on fasse une pause de dix minutes donc retour à 10 h 41 et on va poursuivre avec les rapports du Comité conjoint de la planification. Donc dans dix minutes. Rebonjour alors il est 10 h 41, on va redébuter la réunion.

11. Rapport du Comité conjoint de la planification

11.1 Évaluation du programme de B.A. (majeure en information-communication)

Recteur et vice-chancelier : On est rendu au point 11 et donc je demanderais encore une fois au vice-recteur à l'enseignement et aux études de présenter le rapport du Comité conjoint de la planification. Le premier rapport c'est l'évaluation du programme B.A. majeure en information-communication et on aura une décision donc un vote à prendre suite à la présentation et à la discussion. Alors à toi, Gilles.

VRER : Merci monsieur le président. Oui nous avons trois programmes ce matin à se pencher dessus. Le premier c'est le programme du B.A. majeure en information-communication. Le programme en question est offert par la Faculté des arts et sciences sociales. Il s'agit d'un programme de 120 crédits dont 48 sont dans la

discipline principale. Le programme figure dans la liste des programmes à maintenir dans l'exercice de la planification académique de 2016. La procédure habituelle telle que décrite dans la politique institutionnelle sur l'évaluation des programmes a été suivie. L'équipe d'évaluation était composée du professeur Marc-François Bernier de l'Université d'Ottawa et du professeur Jacques Lemieux de l'Université Laval. La visite a eu lieu les 5 et 6 novembre 2019 et l'équipe a soumis son rapport le 25 novembre suivant. Le rapport de l'équipe se trouve à la page 47 du dossier donc c'est le numéro de page qui se situe en bas dans le milieu de votre document. Donc suivant la réception du rapport, les réactions des membres du Comité pédagogique du programme d'information-communication ainsi que du doyen de la Faculté des arts et sciences sociales ont été sollicités et ces documents se trouvent également dans le document que vous avez sur Daily Trust; je pense que ça se trouve à la page 71. Donc l'évaluation pour ce programme est dans son ensemble positive. Pour les forces, les évaluateurs mentionnent entre autres le dévouement des profs et la proximité qui existe avec les étudiants donc ils ont quand même été pas mal élogieux au niveau du corps professoral. Le programme offre un bon équilibre entre la formation générale en science humaine et sociale et la formation spécialisée en info-com. Les évaluateurs ont également trouvé que les ressources matérielles étaient satisfaisantes en nombre et en qualité puis ils ont également été impressionnés par l'importante collection d'ouvrages et de périodiques dans le domaine à la Bibliothèque Champlain. Pour ce qui est des éléments à améliorer, ils ont mentionné le taux de rétention des étudiants qu'ils ont évalué de l'ordre de 55 %. La place des médias numériques dans le programme, ils ont jugé qu'elle était plus que marginale. Certaines ressources matérielles seraient trop liées aux technologies des années 90 donc on sait que c'est un domaine qui évolue quand même assez rapidement avec les différents types de médias aujourd'hui. Et finalement, l'intégration des étudiantes et des étudiants internationaux qui représente environ 50 % de la population étudiante au programme. Un des défis majeurs c'est au niveau de la langue ou des connaissances en langue anglaise. Donc en tenant compte des rapports des évaluateurs et des réactions de la part du programme et de la faculté, le comité conjoint recommande l'adoption des quatre recommandations. La première : que le Comité pédagogique du programme d'info-com poursuive le virage numérique non seulement dans la liste des cours offerts, mais aussi dans le contenu de ces cours et dans leurs interactions. La recommandation 2 : que le Comité pédagogique du programme d'info-com renforce la dimension éthique et la formation méthodologique du programme. La recommandation 3 : que le Comité pédagogique du programme d'info-com planifie le renouvellement du corps professoral en fonction de l'équilibre et l'expertise en journalisme et en relations publiques avec accent sur les nouvelles pratiques professionnelles dans les deux secteurs. Et finalement la quatrième recommandation : que le Comité pédagogique du programme d'info-com examine le taux de rétention au sein du programme à la lumière des données institutionnelles et adopte des stratégies pour l'améliorer. Donc voilà monsieur le président, j'aimerais en faire la proposition au Sénat de l'adoption de ces quatre recommandations-là.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le vice-recteur. Ça prendrait un second pour cette proposition-là. Jean-François Thibault appuie la proposition. Maintenant la proposition est sujette à discussion donc je donne la parole à Gervais Mbarga.

Mbarga : Merci monsieur le président. Je vais prendre la parole comme membre du Sénat, mais j'ai une deuxième casquette comme responsable du programme information-communication donc je vais également utiliser cette casquette-là. Je suis sur le comité pédagogique du programme information-communication qui est tout à fait en phase avec les quatre recommandations proposées, mais je voudrais mentionner que dans le rapport d'évaluation déjà à la page 41, dans le rapport des évaluateurs externes à la page 10 la recommandation 2.6.4.1 dans la lettre du doyen et dans la lettre du Comité pédagogique d'information-communication, nous avons appuyé une recommandation à l'effet de la transformation de la bourse Roméo LeBlanc. Cette transformation nous semble importante parce que si vous regardez bien les quatre recommandations, elles montraient au contenu de la formation à l'enseignement et qu'il y avait un deuxième volet de recherche et développement que nous voulons promouvoir et nous venions beaucoup avec la restructuration de la bourse Roméo LeBlanc. Alors dans la recommandation du comité conjoint, je ne retrouve pas cette recommandation qui avait été faite à différents niveaux, le rapport d'évaluation, le rapport des évaluateurs externes, le comité pédagogique, la lettre du doyen. Je suggère donc qu'on interne cette recommandation sur la restructuration de la chaire Roméo LeBlanc de telle manière qu'on puisse la remettre ___ les efforts de l'unité pour ___. Je vous remercie monsieur le président.

Recteur et vice-chancelier : Vous en faites une proposition d'introduire cette nouvelle recommandation. Est-ce qu'il y a un second, un appuieur pour cette recommandation?

Dako : J'appuie.

Recteur et vice-chancelier : Donc appuyé par Étienne Dako.

VRER : Est-ce que je peux commenter monsieur le président?

Recteur et vice-chancelier : Oui, absolument.

VRER : Je pense que ici la question, M. Mbarga, c'est pas une question de pas appuyer cette direction-là. C'est juste que typiquement, les recommandations sont sur la nature du programme donc souvent on va

retrouver des recommandations qui sont en périphérie, mais qui touchent pas nécessairement la programmation ou le programme comme tel. C'est pour ça qu'on inclut typiquement pas ce genre de recommandation-là. Ceci étant dit si on veut étudier cette possibilité-là, il y a pas de problème, mais c'est pour cette raison qu'on l'avait pas incluse dans les recommandations.

Dako : Est-ce que cela signifie, monsieur le vice-recteur, que dans l'évaluation globale on ne peut pas considérer qu'on était de cette recommandation-là ce qui faisait quand même partie des recommandations des évaluateurs qu'on pourrait pas ___ dans les positions, en fait les décisions de l'université.

VRER : Je suis pas sûr que j'ai compris le sens de votre question, mais essentiellement c'est pas des questions de nature académique proprement dite, c'est vraiment une question plutôt je dirais en périphérie.

Recteur et vice-chancelier : Je vais donner le droit de parole à M. Jean-François Thibault pour une remarque.

Thibault : Merci monsieur le président. Je comprends très bien le sens de l'intervention de M. Mbarga puis je pense que ça m'apparaît sur le fond peut être justifié sur la forme, c'est peut-être pas comme M. Roy le disait une place pour ___ recommandation-là pour laquelle dans le fond l'unité a pas beaucoup de contrôle d'une part, il est probable qu'il soumet d'autres enjeux dans la mesure où c'est du financement qui est extérieur au financement régulier de la faculté ou de l'unité donc pour ces raisons-là j'aurais tendance à ne pas mettre ce genre de recommandation dans celle qui émane du CCJ. Ceci dit, j'inviterais l'unité à offrir formellement au doyen et/ou le VRER pour relancer ces questions-là avec un développement ultérieur sur le dossier. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Commentaire, M. Mbarga?

Mbarga : Oui. Je comprends que le débat est centré ici sur le contenu des enseignements; mais vous comprenez que l'unité ne fait pas que l'enseignement et la question de la recherche, le volet recherche nous a été à la lecture attentive du programme vous avez été un peu reproché, mais nous avons là un outil, nous avons démontré dans le rapport d'évaluation et dans le rapport des évaluateurs extérieurs, nous avons là un outil qui pouvait nous permettre de réfléchir une possibilité et d'avoir un doyen de recherche. Donc il me semble que c'est plus fort quand le Sénat le demande que si je demande par une lettre à monsieur le VRER ou à monsieur le doyen que je peux faire, mais me semblait plus intéressant plus fort que le Sénat puisse adopter cette recommandation-là. Par la suite s'il y a des démarches à faire au niveau administratif ou à d'autres types de niveaux, je le ferais nécessairement, mais si on ne l'adopte pas en quelque sorte on a balayé le problème. C'est pour ça que je continue de penser puis peut-être je comprends monsieur le VRER et je comprends monsieur le doyen, mais je pense qu'il me semblerait bien de faire une mention de cela dans cette recommandation à partir du Sénat académique.

Recteur et vice-chancelier : D'autres commentaires ou questions sur l'amendement? Je donne le droit de parole à Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. J'appuie cet amendement parce que premièrement ça été relevé par les évaluateurs ça veut dire que les évaluateurs ont trouvé que ___ était important. Je comprends ça au plus haut point parce que je crois que c'est un moyen des financements de refaire ce que les évaluateurs ont trouvé là et ils ont amalgamé avec la partie académique. Si on ne le fait pas sous forme de recommandation, j'aimerais ça que le Sénat donne peut-être la possibilité au département d'avoir des moyens pour que ce financement-là puisse aider à la recherche. C'est vraiment important, je ne pense pas qu'il faut abandonner ça systématiquement ici, mais il faudra maintenir une recommandation d'une façon ou d'une autre parce que c'est un moyen qu'ils ont pour rentabiliser ce moyen-là pour créer, pour aider ce programme-là. Au moins c'est vraiment essentiel et c'est pour cette raison-là que j'ai appuyé l'amendement.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Dako. Je donne la parole à Gabriel Laplante.

Laplante : Merci. Moi c'est juste peut-être une question d'éclaircissement un peu. Est-ce que c'est pas le donateur qui décide de la façon dont l'argent est utilisé et dans ce cas-là, qu'est-ce qu'on peut faire. Me semble que si c'est lui qui a décidé que l'argent soit donné pour des bourses à un étudiant ou une étudiante, il me semble que c'est pas à notre place d'aller à l'encontre de sa volonté. Je m'inquièterais de vouloir faire quelque chose de différent avec l'argent, mais peut-être que vous pourriez m'éclairer là-dessus.

Recteur et vice-chancelier : Oui, normalement pour chacune des bourses il y a une entente qui est signée entre l'université et le donateur qui précise des critères et cible l'utilisation des fonds disponibles. Dans le cas que le narrateur n'est plus de son vivant, la succession est responsable. Il arrive de façon très exceptionnelle qu'on puisse retourner au donateur qui n'est pas préférable, mais de façon exceptionnelle pour avoir la permission soit du donateur ou de ses successions de modifier l'objectif du financement.

Laplante : Merci.

Recteur et vice-chancelier : Je donne la parole à Mathieu Lang.

Lang : Merci. J'aimerais peut-être suggérer une façon de s'en sortir. Je comprends les enjeux que le VRER et le doyen ont manifesté par rapport au caractère très pointu de l'amendement, on pourrait peut-être le rendre plutôt général. Dans les recommandations 1 à 4, on ne lit pas aucune recommandation qui encouragerait l'unité à trouver des façons de relier la recherche à l'enseignement parce qu'on reste au 1^{er} cycle, on reste aussi dans des recommandations qui visent à améliorer l'académique. Et là j'ai pas rien de formulé, mais peut-être qu'on pourrait demander à M. Mbarga de la tourner ou on pourrait le faire ensemble autour de la table, de la tourner de façon plus générale que l'unité puisse trouver des mécanismes de relier la recherche pour modifier l'enseignement ou quelque chose comme ça et là parmi ces mécanismes-là, l'unité pourra suggérer une option de modifier le programme de bourse pour remettre soit à un centre de recherche ou quelque chose comme ça. Donc c'est la suggestion que j'ai à faire pour qu'on puisse avancer sur le sujet.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Lang. Je donne le droit de parole à M. Mbarga.

Mbarga : Merci. Je voulais porter des informations à Gabriel au sujet de la bourse. En réalité ce n'était pas initialement une bourse. Au départ c'était un fonds de recherche qu'on appelait chaire Roméo LeBlanc et puis c'est devenu une bourse au cours de route. Le problème que nous pose cette bourse est de deux facettes. La première facette c'est que l'attribution de cette bourse échappe totalement au programme d'information-communication. Ce qu'on nous demande c'est à la fin du processus on nous demande est-ce que cet étudiant est inscrit chez-vous. On dit oui ou non et puis on ne sait pas ce qui arrive. Ça c'est la première chose, mais plus important encore, la plupart des ___ a bien repris cette bourse et pour les deux boursiers, la bourse est supposée encourager un étudiant à aller en journalisme, à continuer en journalisme. Pour les deux étudiants qui ont eu la bourse, aucun n'a été journaliste jusqu'au bout et il y en a un qui est sorti journaliste, mais qui est passé à autre chose. Alors non pas qu'on est contre le principe de la bourse, mais ça nous pose quand même des questions quant à l'effectivité, la pertinence de cette bourse-là alors qu'en même temps dans la première initiative comme elle se déroulait avant, il y a bien sûr des choses à reprocher, c'est vrai, mais on pouvait trouver un fonds pour faire des recherches, pour avoir des contacts avec les chercheurs extérieurs et pour donc animer le volet de recherche en impliquant les étudiants également, ça c'est très important. Donc en fait il y a eu une évolution, mais cette évolution à notre avis elle ne semble pas heureuse.

Recteur et vice-chancelier : M. Mbarga votre réaction à la proposition d'amendement proposée par M. Lang à introduire une recommandation, mais plus générale qui vous permettrait aussi peut-être de solliciter d'autres sources ou d'autres modalités pour enrichir et soutenir la recherche et enrichir le programme, quel est votre...

Mbarga : Je suis tout à fait disposé à essayer de trouver rapidement une rédaction pour une recommandation dans cette direction-là.

Recteur et vice-chancelier : Je vais laisser le droit de parole à Mme Castonguay.

Secrétaire générale : À ce niveau ici c'est plus une question de procédure. Si on veut une nouvelle rédaction, techniquement ça serait peut-être de retirer l'amendement qui est sur la table si le proposeur et l'appuyeur sont d'accords et puis travailler un nouveau libellé pour un nouvel amendement. C'est la procédure que je vous propose à ce moment ici.

Recteur et vice-chancelier : Merci de cette précision, Mme Castonguay. Je demande à M. Mbarga s'il est disposé à retirer son amendement de même qu'à l'appuyeur, M. Dako.

Mbarga : Oui je suis, mais on ne l'avait même pas formulé. Je suis disposé à retirer l'esprit de l'amendement et reconsidérer dans l'esprit proposé par Mathieu.

Recteur et vice-chancelier : M. Dako, est-ce que vous acceptez qu'on retire l'esprit de l'amendement?

Dako : L'esprit de l'amendement.

Recteur et vice-chancelier : Pour en reformuler un autre.

Dako : Oui, je suis d'accord.

Recteur et vice-chancelier : Parfait.

Mbarga : Mathieu, est-ce qu'on peut se parler, je sais pas comment on peut se parler pour essayer de préciser ton idée avec moi et proposer un texte.

Lang : Il y a deux options ou M. Prud'homme vous pouvez peut-être suggérer, allez-y.

Recteur et vice-chancelier : Je vais faire une tentative puis vous m'aidez. C'est basé sur ce que tu as mentionné que l'unité puisse identifier des mécanismes et des outils pour soutenir la recherche dans le but d'enrichir leur programme de formation.

Mbarga : Est-ce qu'on peut ajouter y compris dans les possibilités existantes même si on ne nomme pas la bourse.

Recteur et vice-chancelier : Oui, on pourrait effectivement. Optimiser les outils existants.

Mbarga : Oui. Je prendrais bien l'amendement de monsieur le recteur avec son texte.

Recteur et vice-chancelier : Le problème est toujours notre mémoire courte. Je la répète une autre fois : l'unité puisse identifier et optimiser les mécanismes existants pour développer la recherche dans le but d'enrichir le programme de formation.

Mbarga : Je propose cette recommandation numéro 5.

Recteur et vice-chancelier : Un appuyeur.

Dako : Je l'appuie.

Recteur et vice-chancelier : Est-ce qu'on est prêt pour le vote? On va voter sur l'amendement.

Secrétaire générale : Sur l'amendement.

Recteur et vice-chancelier : Sur l'amendement. Donc on va lancer le vote sur l'amendement proposé.

Thibault : Est-ce qu'on peut le relire, s'il-vous-plaît?

Recteur et vice-chancelier : Que l'unité puisse identifier et optimiser les mécanismes pour développer la recherche dans le but d'enrichir le programme de formation. Optimiser les mécanismes existants.

Dako : Monsieur le président, il a des gens qui demandent la parole.

Recteur et vice-chancelier : Désolé, je suis en train d'écrire. Je donne la parole à Gabriel Cormier.

Cormier, G. : Pour être pointu, les autres recommandations mentionnent le Comité pédagogique du programme d'information-communication. Est-ce qu'on devrait garder la même formulation au lieu de l'unité?

Recteur et vice-chancelier : Oui, je pense qu'on peut. Donc est-ce qu'on a besoin de relire une dernière fois? J'ai un dernier commentaire, Céline Surette.

Surette : C'était juste pour savoir si on pouvait le voir écrit. Est-ce que c'est compliqué? Sinon de relire c'est bon aussi.

Recteur et vice-chancelier : Ça va dépendre si Janice est bonne pour lire des écritures de médecin.

Secrétaire générale : Est-ce qu'on peut tenter une dernière lecture? Je pense qu'on a un texte qui est peut-être plus solide. Alors ça serait proposé par M. Mbarga et appuyé par M. Dako que le comité pédagogique du programme puisse identifier et optimiser des mécanismes existants pour développer la recherche dans le but d'enrichir le programme de formation.

Dako : Ça me convient.

Secrétaire générale : Maintenant je note que le mot « bourse » n'est pas dans l'amendement.

Recteur et vice-chancelier : C'était l'objectif, l'esprit de l'amendement. Je vais donner le droit de parole à Jean-François Thibault pour un commentaire.

Thibault : Merci monsieur le président. Peut-être une petite gêne avec le mot mécanisme ou l'expression mécanismes existants parce que je pense que si on veut faire ça dans le fond faudrait peut-être élargir ça pour mousser le programme en question sans évoquer soit les mécanismes existants, mais c'est sous-entendu à la proposition, j'aurais tendance à essayer d'enlever cette question-là.

Recteur et vice-chancelier : Aviez-vous une suggestion?

Thibault : Ne rien mettre.

Recteur et vice-chancelier : On peut parler de stratégie peut-être plus large.

Thibault : Stratégie, oui.

Recteur et vice-chancelier : La nouvelle stratégie optimisée, une stratégie existante. Je veux juste faire un léger commentaire, dans un optique d'efficience au niveau du Sénat si les sénateurs éventuellement suite à la lecture des documents pensent de faire des propositions, ça pourrait être des propositions peut-être écrites ce qui nous aiderait peut-être à accélérer le processus, mais je suis conscient aussi qu'il y a des discussions et des propositions qui arrivent lors de la discussion. Est-ce qu'on peut avoir une lecture, Lynne?

Secrétaire générale : Que le comité pédagogique du programme puisse identifier et optimiser de nouvelles stratégies pour développer la recherche dans le but d'enrichir les programmes de formation.

Recteur et vice-chancelier : M. Mbarga, d'accord avec cette proposition?

Mbarga : L'idée quand même c'est de dire qu'il y a des choses qui sont là qu'on peut faire évoluer.

Dako : J'ai un commentaire.

Recteur et vice-chancelier : M. Dako, allez-y.

Dako : Juste après de nouvelles stratégies, moi je mettrais entre parenthèses incluant la bourse, je sais pas quoi, parce qu'on ___ dans toutes les substances ___ de se retrouver devant rien du tout. Moi je pense qu'il faut mettre entre parenthèses incluant la bourse, quelque chose comme ça.

Recteur et vice-chancelier : Commentaires sur cette proposition de l'amendement?

Mbarga : Initialement moi je serais pour qu'on identifie cela, mais si on veut être souple et plus large parce qu'on a parlé de stratégies, est-ce qu'on peut parler de stratégies existantes ou de mécanismes parce que si on dit stratégies à distance à ce moment-là on va voir qu'est-ce qu'on a sous la main et qui pourrait évoluer et qu'on pourrait utiliser. Mais sinon, identifier la bourse Roméo LeBlanc est la meilleure solution puisqu'en réalité c'est de ça que nous parlons.

Recteur et vice-chancelier : On peut le mettre à titre d'exemple.

Dako : C'est ça, c'est ce que j'appuie moi.

Mbarga : Tout à fait.

Recteur et vice-chancelier : On peut relire une dernière fois la proposition et l'envoyer par écrit si possible à Hanane pour qu'elle puisse la partager avec les membres du Sénat.

Secrétaire générale : Que le comité pédagogique du programme puisse identifier et optimiser des stratégies incluant la bourse Roméo LeBlanc pour développer la recherche dans le but d'enrichir les programmes de formation.

Recteur et vice-chancelier : Commentaires spécifiques concernant cet amendement?

Mbarga : Pour moi c'est bon.

Recteur et vice-chancelier : Je vais donner un dernier droit de parole à Mme Céline Surette.

Surette : Moi je préférerais quand il y avait pas d'exemple parce que je me dis que quand on fait des plans d'action suite à la réception des commentaires par l'unité, la bourse Roméo LeBlanc peut certainement revenir dans le plan d'action que l'unité va envoyer au Conseil de facultés puis à l'université. Je trouve que de le laisser à stratégie c'est plus large puis ça permet vraiment une réflexion plus approfondie sur tous les mécanismes qui sont possibles pour pouvoir bien gérer cette situation.

Recteur et vice-chancelier : Je vois que le sénateur Jean-François Thibault mentionne qu'il est aussi d'accord avec la sénatrice Surette. Est-ce que M. Mbarga vous seriez prêt à ce qu'on revienne à la suggestion précédente, c'est-à-dire stratégie, considérant le commentaire du doyen Thibault en terme de processus pour effectivement optimiser les outils existants au sein de la faculté?

Mbarga : Je suis un peu gêné de devoir faire un ___ avec mon doyen, mais j'aurais quand même aimé qu'il y ait quelque chose qui nous renvoie à l'existant. C'est à partir de là qu'on puisse projeter, je suis tout à fait convaincu que les formulations qui sont données sont partie d'un sujet bien spécifique. Donc ce serait bien de trouver un moyen pour l'identifier. Si on ne peut pas l'identifier directement comme bourse Roméo LeBlanc, qu'on l'identifie quand même, on aurait fait une formulation en disant les mécanismes existants tout à l'heure. Je crois que cette formule aurait été intéressante, mais dire simplement de nouvelles stratégies, ça signifie qu'on fait **tabouralaza** sur les stratégies existantes.

Recteur et vice-chancelier : Je vais demander à Mme Castonguay de relire une dernière fois en s'assurant d'avoir la formulation existante sans mentionner des genres d'exemples spécifiques.

Secrétaire générale : Que le comité pédagogique puisse identifier et optimiser des stratégies existantes pour développer la recherche dans le but d'enrichir les programmes de formation.

Recteur et vice-chancelier : M. Mbarga, on retrouve à la fois les nouvelles et les stratégies existantes dans votre demande d'amendement.

VRER : J'ai pas compris les nouvelles dans la...

Secrétaire générale : Il n'y avait pas de nouvelles.

VRER : Je crois qu'il faut élargir. Je n'ai pas de problème à ce que les mécanismes actuels soient là ou existants, mais je pense qu'il faut élargir aussi.

Recteur et vice-chancelier : Propose d'ajouter nouvelles.

Mbarga : Je vais faire une proposition que le Comité pédagogique des programmes puisse identifier et optimiser des stratégies existantes et nouvelles pour développer la recherche dans le but d'enrichir la formation.

Recteur et vice-chancelier : Très bien, on va la déposer. S'il-vous-plaît l'envoyer à Mme Castonguay et M. Dako, vous êtes d'accord avec cette proposition?

Dako : Oui.

Recteur et vice-chancelier : Je vais donner un dernier droit de parole sur cet élément-là à Hélène Albert.

Albert : J'avais juste une suggestion que quelqu'un écrive la proposition pour qu'on passe à autre chose et y revenir après, mais la dernière version me convient.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Donc on peut passer au vote sur l'amendement. Mme Castonguay, préférez-vous qu'on passe à la présentation du rapport ou vous voulez fermer.

Secrétaire générale : Non, il faut finir ceci. Puis après ça on vote sur la proposition principale.

Recteur et vice-chancelier : La recommandation : que le Comité pédagogique du programme puisse identifier et optimiser les stratégies existantes et nouvelles pour développer la recherche, développement et création dans le but d'enrichir la formation. On va tenter de vous faire parvenir la recommandation pour fins de vote. Le vote a été lancé. Fin du vote et le résultat est 38 en faveur de la proposition, un contre donc l'amendement est approuvé. Considérant le temps, je vous demande le vote concernant la recommandation du Comité conjoint de la planification.

Dako : Monsieur le président, on vote sur la proposition initiale incluant l'amendement, c'est ça?

Recteur et vice-chancelier : Oui, absolument. Le vote est lancé. Fin du vote et le résultat en faveur de la proposition est 38, contre aucun.

11.2 Évaluation de la Maîtrise en histoire

Recteur et vice-chancelier : J'inviterais vice-recteur Roy à poursuivre son rapport avec l'évaluation de la maîtrise en histoire.

VRER : Merci monsieur le président. Le programme de maîtrise en histoire c'est un programme qui est offert par la Faculté des arts et sciences sociales. Il s'agit d'un programme de recherche de 42 crédits avec une thèse de 30 crédits. Le programme figure comme étant un des programmes prioritaires lors de l'exercice planification académique de 2016. L'équipe d'évaluation était composée de la professeure Sylvie Perrier de l'Université d'Ottawa et du professeur Léon Robichaud de l'Université de Sherbrooke. La visite a eu lieu à la mi-novembre 2019 et l'équipe a soumis son rapport le 10 décembre. Le rapport d'équipe d'évaluation se trouve à la page 28 du dossier. Suivant la réception du rapport, les réactions de l'UARD d'histoire, du doyen de la Faculté des arts et sciences sociales et du doyen de la FESR ont été sollicités. Vous trouverez à la page 56 l'avis du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Donc l'évaluation est dans son ensemble très positive. Pour ce qui est des forces du programme, on mentionne entre autres que les domaines de prédilection du programme soit l'histoire acadienne et l'histoire européenne contemporaine, ils sont quand même importants pour l'Université de Moncton. La structure du programme est simple et flexible, bien adapté à la fois aux objectifs de formation et aux besoins sociétaux et aux ressources mises à sa disposition. C'est un programme qui répond aux besoins sociétaux et qui prépare bien les étudiants pour les études doctorales. Le

corps professoral est actif en recherche. Pour la taille de l'unité, les évaluateurs ont été impressionnés par le nombre de projets subventionnés. L'environnement d'apprentissage et les ressources associées contribuent au succès des étudiantes et étudiants inscrits dans le programme. La collaboration avec l'Institut d'études acadiennes, le Centre d'études acadiennes et la Société nationale d'Acadie forment d'excellents liens avec le milieu puis finalement, les évaluateurs ont mentionné qu'ils ont rencontré des étudiants heureux. Pour ce qui est des éléments à améliorer, on peut mentionner la durée des études donc ça c'est un point qu'on retrouve souvent dans les études aux cycles supérieurs. La lourdeur administrative liée à la gouvernance du parcours étudiant, l'absence d'un financement à l'admission accordée sur critère puis la sous-utilisation de certaines sources de financement pour des étudiants, notamment le MITACS par exemple. Donc en tenant compte du rapport des évaluateurs externes et les rétroactions de l'UARD, du doyen de la FASS et du doyen de la FESR, les recommandations suivantes sont avancées par le Comité conjoint de la planification. Donc la première recommandation : que le CES renouvelle le contenu des séminaires obligatoires HIST6002 et HIST6020 donc cette recommandation découle du fait que les évaluateurs constatent qu'il y a un manque de renouvellement des perspectives historiques auxquels sont exposés les étudiantes et étudiants du programme. La recommandation deux : que le CES et la FESR revoient l'utilisation du rapport d'avancement afin de le rendre plus efficace en tant qu'outil de balisage du parcours académique pour les étudiantes et étudiants, là ici c'est quelque chose qu'on retrouve souvent. Recommandation 3 : que le CES et la FESR revoient la répartition des fonds disponibles pour appuyer les étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts en histoire afin de favoriser le recrutement. Et la dernière : que le CES élabore un guide de rédaction pour la thèse de maîtrise ès arts en histoire en collaboration avec la FESR. Donc voilà monsieur le président les recommandations pour le programme de maîtrise en histoire et j'en fais la proposition au Sénat.

Recteur et vice-chancelier : Jean-François Thibault a appuyé la recommandation et je donne le droit de parole à Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Je voudrais revenir sur la recommandation 2 qui semble assez généralisée pour plusieurs programmes et là je me pose la question est-ce que c'est le rapport d'avancement en tant que tel de la FESR qui est mal fait ou c'est plutôt une nouvelle utilisation de ce rapport d'avancement qui est fait par les professeurs et les étudiantes et étudiants. C'est une question que je me pose ici puisque c'est un outil qui existe qui peut être bien utilisé ou mal utilisé et je me demande si c'est vraiment le rapport en tant que tel qu'il faut changer ou les habitudes des professeurs et des étudiantes et étudiants.

VRER : C'est une bonne question M. Clarisse. La façon que la recommandation est formulée à mon avis permet ce genre de réflexion-là, c'est-à-dire de voir comment on l'utilise à l'intérieur de l'unité. Je ne sais pas si le doyen a une perspective par rapport à ça particulièrement, mais moi c'est ma lecture de la recommandation.

Recteur et vice-chancelier : Commentaire, M. Thibault.

Thibault : Je vais peut-être aussi laisser passer la parole ensuite à Francis. De mon point de vue, la recommandation permet la souplesse dont le VRER parlait et si je la lis vraiment de manière approfondie, c'est que le CES et la FESR revoient l'utilisation et donc c'est peut-être pas le rapport en tant que tel que son utilisation et spécifiquement concernant la maîtrise en histoire, je pense que ça varie d'un professeur à l'autre, il y en a qui savent très bien l'utiliser.

Recteur et vice-chancelier : Merci. Ajout de commentaires, doyen LeBlanc, vice-recteur adjoint à la recherche.

LeBlanc, F. : Je partage l'opinion du doyen Thibault.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur la recommandation? Je ne vois rien devant moi alors si les gens sont prêts, on pourrait passer au vote. On va lancer le vote. Le vote est terminé et le résultat est 37 en faveur et aucun contre.

11.3 Évaluation de la Maîtrise ès arts (sciences du langage) et du Doctorat en sciences du langage

Recteur et vice-chancelier : Je vais inviter encore une fois le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de poursuivre avec l'évaluation de la maîtrise ès arts, sciences du langage, et doctorat en sciences du langage.

VRER : Merci monsieur le président. Ici c'est effectivement les programmes de maîtrise ès arts et doctorat en sciences du langage donc ce sont des programmes qui sont offerts par la Faculté des arts et sciences sociales. La maîtrise est un programme de recherche de 42 crédits avec une thèse de 30 crédits tandis que le doctorat est un programme de 108 crédits avec une thèse de 90 crédits. Les deux programmes figurent sur la liste des programmes nécessitant une attention particulière dans l'exercice planification académique de 2016. L'équipe d'évaluation était composée de la professeure Sandrine Hallion de l'Université de St-Boniface et du professeur Ouzouf Sénamin Amedegnato de l'Université de Calgary. La visite a eu lieu les 14 et 15 novembre 2019 et l'équipe a soumis son rapport le 16 décembre. Vous trouverez ce rapport à la page 28 du dossier.

Suivant la réception du rapport, les réactions des membres du secteur linguistique, du Département d'études françaises, doyen de la Faculté des arts et sciences sociales et du doyen de la FESR ont été sollicitées. L'avis du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche se trouve à la page 64 du document. L'évaluation est dans son ensemble très positive. Pour ce qui est des forces, on mentionne entre autres la structure des programmes qui est adaptée à la taille de l'université et aux ressources professorales disponibles. Le contenu des programmes est d'une grande qualité. Le corps professoral est pleinement engagé dans la formation des étudiantes et étudiants. Les membres sont disponibles et présents dans le parcours académique des étudiantes et étudiants et les appuient dans leurs démarches. Bref, ils offrent un excellent encadrement. Les ressources professorales et matérielles sont adéquates et adaptées pour les programmes d'études et finalement, le corps professoral a une excellente réputation dans la communauté scientifique. Pour ce qui est des éléments à améliorer, on mentionne notamment les programmes semblent faire face à des problèmes de recrutement et de rétention. Il semble y avoir un manque d'identité ou une marque de commerce pour ces programmes. Les possibilités de financement pour les étudiantes et étudiants inscrits ne semblent pas être mises en valeur puis le Centre de recherche en linguistique appliquée est un potentiel que les évaluateurs jugent qui est sous-exploité. On constate qu'il y a aucune recommandation majeure donc en tenant compte du rapport des évaluateurs externes, les rétroactions reçues, vous trouverez les recommandations recommandées par le CCJ à la page 75 de votre document. La première recommandation : que les membres du secteur linguistique explorent la possibilité de renommer les programmes afin de mettre en valeur leur contenu donc ici on pourrait parler de linguistique ou sociolinguistique par exemple. La recommandation 2 : que les membres du secteur linguistique énoncent clairement l'identité des programmes dans la description des programmes afin d'en faire la promotion auprès des étudiantes et étudiants donc c'est vraiment une question d'être plus explicite dans la description du programme. Recommandation 3 : que les membres du secteur voient la banque de séminaires en fonction du renouvellement du corps professoral tout en gardant à l'esprit l'identité cohésive des programmes. Il y a eu un renouvellement quand même assez important du corps professoral et on juge qu'il serait important d'ajuster les contenus des séminaires de recherche. Et la dernière recommandation : que les membres du secteur linguistique assument davantage la portée interdisciplinaire du programme en bâtissant des ponts avec les unités connexes ainsi que les centres et instituts de recherche pertinents. Donc ici la remarque précédente que j'ai faite par rapport au CRLA donc c'est un exemple de ça. Donc voilà monsieur le président, je propose l'adoption de ces quatre recommandations-là au Sénat académique.

Recteur et vice-chancelier : Et je vois que le doyen Thibault appuie cette recommandation-là. La recommandation est ouverte à la discussion et commentaires. Il ne semble pas avoir de discussion ou de commentaires relatives à cette recommandation donc je crois qu'on doit passer au vote. Le vote est lancé et le résultat est en faveur, aucun contre.

12. Rapport du Comité des programmes

Recteur et vice-chancelier : J'inviterais encore de nouveau le vice-recteur Roy à présenter le rapport du Comité des programmes et c'est à titre d'information.

VRER : Merci monsieur le président. Ce sera mes dernières interventions aujourd'hui. Je voulais rapporter quand même ici au Sénat académique certaines informations sur des initiatives qu'on est en train d'entreprendre. Comme vous le savez tous, le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs ont adopté en 2016 le rapport de planification académique qui avait été préparé par André Samson. Ce que j'ai fait cet hiver ce printemps, j'ai élaboré un document de travail avec toutes les actions qui ont été effectuées depuis l'adoption de cette planification-là en 2016. J'ai présenté au Comité des programmes le document de travail puis j'ai l'intention d'apporter ce document au Sénat au mois de novembre donc à notre prochaine réunion, ça pourra vous donner une idée d'où on est rendu par rapport à cette planification académique de 2016. Là-dedans juste pour vous rappeler, il y avait une liste de programmes à créer, il y avait une liste de programmes à abolir ou redéfinir, il y avait une série de programmes qui nécessitaient une attention particulière, il y avait des programmes qui étaient prioritaires, mais qui pouvaient également nécessiter par exemple une attention particulière. Donc j'ai faite une genre de topo de toute la situation et j'ai reçu des commentaires au niveau du Comité des programmes que je vais incorporer dans le document. On a formé un sous-comité du Sénat qui va se pencher sur le document comme tel. Juste pour vous donner un avis que je ferai une présentation un peu plus détaillée du document à la prochaine réunion du Sénat. Pour ce qui est des résolutions transmises pour information, vous avez un petit tirer-à-part qui est dans les documents sur Daily Trust. Essentiellement aux deux dernières réunions du Comité des programmes, on a traité de certains dossiers, on a créé un certain nombre de cours notamment pour le programme du B.A. multi. Également on a fait des modifications mineures au programme de science infirmière, c'est-à-dire qu'on a bonifié la liste des cours à option du programme. Et peut-être ce qui est peut-être plus intéressant du moins pour reporter ici, c'est que le Comité des programmes à sa réunion du mois de juin a adopté une série de nouveaux formulaires pour la création et la modification majeure de programmes. Donc ces nouveaux formulaires-là sont conformes à ce que la CESPM exige comme information. Nos formulaires qu'on utilisait jusqu'à présent manquaient certaines informations que la CESPM désirait recevoir donc les nouveaux formulaires, cette information est dedans. Ces nouveaux formulaires-là finalement font partie du plus gros projet d'amélioration continue au niveau des processus de création, modification, abolition de programmes qu'on est en train de développer. Donc éventuellement dans un futur assez court, je l'espère, tous ces processus-là pourront se faire

électroniquement de façon beaucoup plus efficace que ce qu'on est habitué de faire. Donc voilà monsieur le président, c'est mon rapport du Comité des programmes.

Recteur et vice-chancelier : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Commentaires ou questions par rapport au rapport? J'ai une demande de remarque de la part de Mme Castonguay.

Secrétaire générale : J'aimerais juste faire une précision M. Roy quand vous avez mentionné qu'il y avait un sous-comité du Sénat académique, c'est un sous-comité du Comité des programmes.

VRER : Désolé.

13. Nominations

13.1 Bureau de direction du Sénat académique (R. Levesque)

Recteur et vice-chancelier : En absence de demande de commentaires ou de questions, on va passer au point 13, nominations. Si je comprends bien la tâche c'est de faire les nominations et on va demander une demande de proposition. Au Bureau de direction du Sénat académique, R. Levesque.

13.2 Comité d'appel du Sénat académique

13.2.1 Professeurs suppléants (G. Laplante et K. McLaren)

Recteur et vice-chancelier : Au Comité d'appel du Sénat académique, on trouve des recommandations pour professeur suppléant, G. Laplante et K. McLaren.

13.2.2 Doyen (S. Deschênes) et doyen suppléant (J.-F. Thibault)

Recteur et vice-chancelier : Le doyen S. Deschênes, doyen suppléant, J.F. Thibault.

13.2.3 Présidence (T. Rétfalvi) et présidence suppléante (O. Snow)

Recteur et vice-chancelier : Présidence, T. Rétfalvi et présidence suppléante, O. Snow.

13.3 Comité de sélection des grades honorifiques (M. Brideau, S. Deschênes et K. McLaren)

Recteur et vice-chancelier : Comité de sélection des grandes honorifiques, M. Brideau, S. Deschênes et K. McLaren; je m'excuse pour prononcer les initiales puisque je ne connais pas tout le monde par leurs prénoms encore. Donc une proposition.

Secrétaire générale : Il faut remplacer ces gens-là.

Recteur et vice-chancelier : Il faut remplacer ces gens-là.

Secrétaire générale : On peut y aller comité par comité.

Recteur et vice-chancelier : Comité par comité, parfait. Je continue mon apprentissage, ce que j'ai dit je suis à l'école de l'Université de Moncton présentement. Alors il faut donc une recommandation pour effectuer le remplacement au Bureau de direction du Sénat académique.

Secrétaire générale : Je peux peut-être préciser des choses?

Recteur et vice-chancelier : Absolument.

Secrétaire générale : Alors comme vous le savez, on a une personne à remplacer, Robert Levesque. J'aimerais mentionner que M. Levesque est éligible pour renouvellement. L'autre chose, on procède par nomination alors si vous voulez procéder par nomination, vous pouvez vous-même vous proposer comme vous pouvez nommer une proposition ou proposer quelqu'un. Et puis si on a plus d'un nom, on procédera aux élections, Hanane est prête à faire un bulletin de vote et présenter les noms à l'affiche. S'il y a des élections, ça va prendre un peu de temps, mais sentez-vous libres de vous proposer vous-même ou de passer à des nominations. Et si nous avons pas de nominations, on tentera de vous tordre les bras, c'est ça.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour cette précision, Mme Castonguay. Nominations au Bureau de direction du Sénat académique, j'ai Julien Massicotte.

Massicotte : J'aimerais proposer Robert Levesque.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à Claudine Auger.

Auger : Est-ce que M. Levesque doit accepter avant? J'aimerais nommer ma collègue ici à Shippagan, Mona Luiza Ungureanu.

Recteur et vice-chancelier : Mathieu Lang.

Lang : C'est une question de précision. Dans le document qu'on a sur Daily Trust, ça dit que Robert sa période d'exercice finit en avril 2021. En préparant la réunion je pensais que c'est parce que Robert est membre du Sénat, mais là il est présent. Est-ce qu'il faut absolument le remplacer si que sa période d'exercice à moins que c'est une erreur, ça peut être une erreur dans le document.

Secrétaire générale : Je vais faire la précision. C'est que le mandat de M. Levesque se terminait et il a été renouvelé récemment. Maintenant ça renouvelle pas automatiquement son mandat au BDS.

Lang : Son mandat comme sénateur.

Secrétaire générale : Son mandat comme sénateur a été renouvelé, mais ça ne renouvelle pas.

Lang : Merci de la précision. J'ai personne à nommer. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Amel Kaouche.

Kaouche : J'appuie la proposition de Julien.

Secrétaire générale : On a pas besoin d'appuyer, c'est juste des mises en nomination.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour cette précision. Étienne Dako.

Dako : Je laisse passer, Mathieu l'a déjà précisé.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Mme Mona Luiza Ungureanu.

Ungureanu : Je viens d'être nommée, mais je comprends que si M. Levesque veut continuer, je vais retirer la nomination. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Est-ce que M. Levesque vous êtes prêt à poursuivre votre mandat?

Levesque, R. : Oui, certainement avec grand intérêt. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Parfait, merci bien. Est-ce qu'il y a d'autres nominations pour cette position? Je vais poser la question une troisième fois, est-ce qu'il y a d'autres nominations pour cette position au Bureau de direction du Sénat académique? M. Levesque, vous êtes élu par acclamation, merci beaucoup d'avoir accepté ce nouveau mandat. Nomination au Comité d'appel du Sénat académique. Nous avons besoin d'un professeur suppléant.

Secrétaire générale : Ici on a besoin de deux professeurs suppléants alors Gabriel Laplante est éligible pour un autre mandat et Karen McLaren a terminé son mandat au Sénat donc elle doit être remplacée. On peut peut-être commencer par les professeurs suppléants et régler la question des professeurs suppléants. Par la suite on pourra poursuivre avec les doyens.

Recteur et vice-chancelier : Est-ce qu'on peut demander est-ce que M. Laplante est membre du Sénat?

Secrétaire générale : Oui.

Recteur et vice-chancelier : Donc on peut lui demander s'il accepte de poursuivre ou il doit être nommé?

Secrétaire générale : Oui, on doit le mettre en nomination, si quelqu'un veut le mettre en nomination.

Recteur et vice-chancelier : J'ouvre les propositions pour le poste de professeur suppléant. Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je propose Olivier Clarisse comme professeur suppléant au Comité d'appel du Sénat.

Recteur et vice-chancelier : Merci. Claudine Auger.

Auger : Je vais essayer encore ma collègue, Mona Luiza Ungureanu, j'aimerais la nommer.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. D'autres nominations en tant que professeur suppléant?

Clarisse : Avant d'accepter ma nomination, je voudrais savoir si Gabriel Laplante voudrait continuer son mandat dans ce comité et j'aimerais le nommer si ça marche comme ça.

Recteur et vice-chancelier : Faudrait le nommer et ensuite on pourra lui demander s'il accepte de poursuivre.

Laplante : J'aurais poursuivi, mais si tu veux prendre ma place il y a aucun problème non plus.

Clarisse : Je m'appliquerai ailleurs donc je refuse ma nomination et je laisse la place à Gabriel.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. D'autres nominations en tant que professeur suppléant? Nous avons les deux personnes en question.

Secrétaire générale : Alors ici il y aura une élection. Si je comprends bien, Mona Luiza vous acceptez votre nomination?

Ungureanu : En effet, oui.

Secrétaire générale : Il y aura une élection entre deux personnes.

Ungureanu : Non, si M. Laplante veut continuer, il continue sur le mandat et l'autre mandat suffit.

Recteur et vice-chancelier : J'avais l'impression qu'on avait besoin de deux personnes.

Ungureanu : On a besoin de deux personnes et M. Laplante est une des deux personnes.

Secrétaire générale : Oui, vous avez raison. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Donc félicitations aux deux nominés pour votre élection par acclamation. Nous passons maintenant aux représentants des doyens. Encore une fois, je crois que le doyen Deschênes est-ce qu'il peut continuer son mandat si jamais il est nommé?

Secrétaire générale : Oui.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Donc j'ouvre pour les nominations concernant des représentants des doyens de même que doyen suppléant. Yves Bourgeois.

Bourgeois : Simplement pour nommer Sébastien.

Recteur et vice-chancelier : Merci. D'autres nominations? D'autres nominations pour le doyen? Doyen Deschênes, acceptez-vous de poursuivre votre mandat?

Deschênes : J'accepte.

Recteur et vice-chancelier : Merci. Vous êtes élu par acclamation donc nous passons maintenant au doyen suppléant. Est-ce que je peux avoir des nominations? M. Gabriel Laplante propose Gabriel Cormier. Je donne la parole à Jean-François Thibault.

Thibault : Je propose Denis Roy.

Recteur et vice-chancelier : Denis Roy. D'autres nominations pour doyen suppléant? Donc une dernière fois, d'autres nominations pour doyen suppléant? Je demande au doyen Laplante s'il accepte sa proposition d'être nommé?

Cormier, G. : Je suppose tu voulais dire M. Cormier?

Recteur et vice-chancelier : Excusez-moi, Gabriel Cormier.

Cormier, G. : Je suis okay avec laisser ma place au doyen Roy s'il préfère.

Recteur et vice-chancelier : Doyen Roy?

Roy, D. : Je n'ai pas de préférence, mais si tu me donnes la place, je vais la prendre.

Cormier : Okay, c'est beau.

Recteur et vice-chancelier : Alors félicitations doyen Roy pour votre nomination comme doyen suppléant élu par acclamation. Donc nous passons pour l'élection de présidence.

Secrétaire générale : Alors ici monsieur le président, il faut savoir que la candidate ou le candidat qui est choisi à l'extérieur de l'université est recommandé par le Bureau de direction habituellement élu par le Sénat ça fait c'est quelqu'un qui est choisi à l'extérieur. Maintenant au début de la réunion, vous avez appris que Mme Terez Rétfalvi qui était notre présidente est décédée et vous avez aussi noté que Mme Odette Snow qui était la présidente suppléante a donné sa démission un petit peu plus tôt au cours de l'année. Maintenant le BDS n'a pas identifié une personne qu'elle peut vous recommander à ce moment ici. À ce moment ici on peut peut-être penser à des gens qui pourraient faire ce genre de travail-là. Habituellement c'est un profil qu'on recherche qui est une personne qui a une connaissance des règlements universitaires, une personne qui a peut-être fait sa carrière universitaire à l'Université de Moncton et qui a un profil pour ce genre de choses-là. Habituellement, c'est quelqu'un qui est à la retraite qui a du temps à consacrer et un peu à pied levé peut faire ce genre de travail-là. Si vous avez des noms, vous pouvez certainement nous les remettre et on pourrait les remettre au BDS. Entre-temps, le président du Sénat académique assume la fonction comme président du Comité d'appel. Alors c'est un peu la situation avec laquelle on se retrouve à ce moment ici.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à M. Robert Levesque.

Levesque, R. : Tout simplement à ce moment ici, je voulais proposer M. Lacina Coulibaly.

Secrétaire générale : La candidate c'est dans les statuts et règlements, on prévoit que la personne retenue doit être une personne de l'extérieur de l'université. C'est une personne habituellement à la retraite.

Levesque, R. : Okay, merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Levesque. Je donne le droit de parole à Michelle Landry.

Landry : C'était destiné au B.S., je pensais à Annette Boudreau.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à Denis Roy.

Roy, D. : Oui, c'était pour proposer M. Maurice Rainville.

Recteur et vice-chancelier : D'autres propositions?

Secrétaire générale : En passant je peux vous dire qu'on m'a mentionné M. Gaston LeBlanc qui est l'ancien doyen de la Faculté d'administration.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à Mona Luiza Ungureanu.

Ungureanu : Je voulais proposer M. André Samson.

Recteur et vice-chancelier : D'autres nominations? Parfait, donc si jamais vous avez d'autres nominations, on peut toujours les référer à la secrétaire générale. Merci pour les propositions. On va passer au point 14, statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions pour fins d'information. Je vais demander à Stéfanie Wheaton de faire la présentation.

Wheaton : Bonjour à tous. Je vais projeter les données à l'écran donc juste un instant.

Recteur et vice-chancelier : Pardon, on m'avise qu'on a passé au-dessus du point 13.3. Stéfanie si tu veux retenir la présentation. Pardonnez-moi. Des représentants pour le Comité de sélection des grades honorifiques. Nous avons besoin de combien de...

Secrétaire générale : Ici on a besoin de deux membres et les deux membres doivent être des membres du Sénat élus par le Sénat. Je rappelle que Marthe Brideau est membre et elle est éligible et que Sébastien Deschênes est membre et est éligible.

Recteur et vice-chancelier : On commence par les nominations. Claudine Auger.

Auger : Alors jamais deux sans trois, j'aimerais nommer ma collègue, Mona Luiza Ungureanu.

Recteur et vice-chancelier : Merci. Céline Surette.

Surette : J'aimerais proposer la sénatrice Hélène Albert.

Recteur et vice-chancelier : Doyen Roy.

Roy, D. : Je veux proposer Marthe Brideau.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Je donne la parole à Adrien Habermacher.

Habermacher : Il me semble qu'il y a une troisième personne qui peut remplacer sur ce comité, juste pour clarifier.

Secrétaire générale : En effet, c'est Karen McLaren, c'est à la page suivante du document, je m'excuse. On a besoin de trois personnes au comité. Est-ce que je peux vous demander la première nomination, je l'ai ratée. C'était Mona Luiza. Vous mettiez en nomination quelqu'un ou vous étiez en nomination?

Ungureanu : J'étais en nomination.

Auger : C'est moi, Claudine Auger, qui l'a mise en nomination.

Recteur et vice-chancelier : On a trois nominations donc Lynne, est-ce que tu peux répéter les trois noms?

Secrétaire générale : Ce que j'ai c'est que Claudine Auger a proposé Mona Luiza, Céline Surette a proposé Hélène Albert et Jean-François Thibault a proposé Marthe Brideau.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à Pierrette Fortin.

Fortin : J'aimerais proposer Lacina Coulibaly.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Je donne le droit de parole à Jean-François Thibault.

Thibault : Juste pour être clair, c'est Denis Roy qui a proposé Marthe Brideau.

Secrétaire générale : Merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour la précision doyen Thibault. D'autres nominations? Lynne, est-ce que tu pourrais mentionner les noms puisqu'on demandait s'ils acceptent d'être nommés.

Secrétaire générale : Claudine Auger a nommé Mona Luiza,

Recteur et vice-chancelier : Je veux juste poser la question est-ce que vous acceptez votre nomination?

Ungureanu : Oui, je l'accepte.

Secrétaire générale : Céline Surette a proposé Hélène Albert.

Recteur et vice-chancelier : Est-ce qu'Hélène Albert accepte sa nomination?

Albert : Oui, j'accepte.

Secrétaire générale : Denis Roy a proposé Marthe Brideau.

Brideau : Oui, j'accepte.

Secrétaire générale : Pierrette Fortin a proposé Lacina Coulibaly.

Recteur et vice-chancelier : Est-ce que vous acceptez votre nomination ou d'être nommé? Ça va. Je donne le droit de parole à Mathieu Lang.

Lang : S'il n'est pas trop tard, j'aimerais faire une autre nomination, j'aimerais nommer Nathalie Parent.

Recteur et vice-chancelier : Est-ce que Nathalie Parent accepte sa nomination?

Parent : Oui, j'accepte.

Recteur et vice-chancelier : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations pour le Comité de sélection des grades honorifiques? Donc nous avons cinq nominations donc on doit passer au vote.

Secrétaire générale : Ce qu'on peut faire c'est peut-être Hanane va préparer le bulletin de vote et en attendant la préparation du bulletin de vote, on peut passer au point suivant et revenir au vote quand le bulletin de vote sera prêt.

Recteur et vice-chancelier : Donc j'invite Stéfanie Wheaton de présenter les statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions.

14. Statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions

Wheaton : Merci. Est-ce que vous voyez bien mon écran avec les statistiques d'admission?

Recteur et vice-chancelier : J'ai juste une question de l'agrandir un petit peu. Claudine Auger, est-ce que c'est pour une question d'éclaircissement?

Auger : C'était au sujet des nominations. Si tu me le permets étant donné que ça rapport aux nominations, habituellement on fait la présentation des campus hommes-femmes dans les comités donc je sais pas si c'est possible pour les prochains Sénats avant chaque nomination on pourrait rappeler aux membres surtout qu'il y a des nouveaux comme quoi justement on essaie d'avoir cette représentation-là dans les comités. C'est un petit commentaire.

Recteur et vice-chancelier : Je m'en excuse, Claudine.

Auger : Non, il y a pas de problème. Même avant vous des fois on oublie puis on est tellement habitué ceux qui sont là ça fait longtemps.

Recteur et vice-chancelier : Merci, très bonne précision, bon point.

Wheaton : J'ai essayé une nouvelle fois de projeter les données, est-ce que c'est un peu mieux? Est-ce que vous voyez mieux les informations? Parfait. Donc on va commencer avec les admissions à la session d'automne 2020. Le tableau que vous avez à l'écran en ce moment fait état du nombre de demandes d'admission reçues dans les trois campus et inclut les nouvelles demandes d'admission, les demandes de retour aux études et les demandes d'admission dans un deuxième programme donc les postules. J'offrirais une précision que le service de l'admission accepte toujours des demandes d'admission issues du Canada et ce, normalement jusqu'à la date d'inscription sans pénalité donc vendredi prochain. Et dans des cas exceptionnels, on peut accepter des demandes d'admission jusqu'au 18 septembre qui est la date limite de retrait sans mention au dossier. J'apporterais aussi une précision que les demandes d'admission à la session d'automne 2020 provenant de l'international furent reçues jusqu'au 17 mars dernier. Toute demande soumise avant cette date fut traitée même si le dossier a seulement pu être complété par la suite. Donc si on commence avec l'analyse des informations qui sont présentées dans le tableau si on regarde la section demande d'admissions reçues, au niveau des demandes canadiennes donc qui se retrouvent à la gauche du tableau, vous allez constater qu'après deux ans de stabilité au campus d'Edmundston qu'on note une diminution de 18 % dans le nombre de demandes d'admission provenant du Canada. Au campus de Moncton, il y a une légère augmentation dans le nombre de demandes ce qui s'ajoute à l'augmentation de l'an dernier. Et puis au campus de Shippagan, il y a une très faible diminution dans le nombre de demandes qui indique une certaine stabilité à ce niveau-là. En tout et partout comme vous voyez dans les totaux pour U de M, le nombre de demandes issues du Canada est très stable depuis les trois dernières années. Au niveau des demandes non-canadiennes donc dans les colonnes qui sont plutôt au centre, vous allez constater une baisse de 33 % du nombre de demandes d'admission provenant de l'international pour cette année. Et puis comme je viens de le mentionner, en partie on peut expliquer cette baisse importante du fait que les demandes ont seulement été reçues jusqu'au 17 mars. Quand même, j'aimerais préciser que l'an dernier on avait aussi approuvé une augmentation du frais d'études du dossier d'admission pour les candidats de l'international, le frais avait passé de 60 dollars à 160 dollars et un des objectifs justement était de peut-être réduire le nombre de demandes frivoles donc il se pourrait que ça aussi ait eu un impact sur le nombre de candidatures reçues de l'international. Si on continue un peu plus bas donc la prochaine section du tableau, les admissions, ici on voit les offres d'admission qui ont été faites basées sur les demandes reçues. Chez les Canadiens, le nombre d'offres d'admission est légèrement à la baisse au campus d'Edmundston, stable au campus de Moncton et légèrement à la hausse au campus de Shippagan. Si on calcule le taux d'acceptation, on remarque qu'il a passé de 71.5 % l'an dernier à 70.7 % cette année donc encore une fois, le taux d'acceptation chez nos candidatures canadiennes demeure très stables. Si on passe aux offres d'admission chez les non-Canadiens, on remarque que le nombre d'offres d'admission est à la baisse dans tous les campus, mais que ceci est en lien direct avec la baisse au niveau du nombre de demandes. Le taux d'acceptation est légèrement à la baisse aussi en comparaison avec l'an dernier ayant passé de 48 % en 2019 à 46 % en 2020. Il était de 58 % en 2018. Si on continue avec les demandes d'admission rejetées, j'aimerais apporter la précision que cette section ici inclut à la fois les demandes rejetées par l'établissement donc les refus d'admission ainsi que les demandes rejetées par les candidates et les candidats à l'admission donc on appelle ça communément les offres refusées. Pour que vous puissiez faire la distinction entre les candidatures refusées par l'établissement et les candidatures plutôt rejetées par les étudiants, on a indiqué cette année pour la première fois entre parenthèses les offres refusées par les candidats. Et puis une des raisons pourquoi on voulait faire état de ça aujourd'hui, au cours des derniers mois, j'ai reçu beaucoup de questions à savoir si on voyait déjà un plus grand nombre d'offres refusées de la part des candidats compte tenu du contexte qu'on est dedans. Donc on a commencé à y jeter un coup d'œil, à faire attention à cette donnée-là depuis le mois d'avril, en juin aussi suite aux annonces qui ont été faites sur la mode de livraison hybride, on avait continué à y jeter un regard et puis vous allez voir qu'en fait il y a 228 candidats qui ont refusé l'offre d'admission cette année. C'est un peu plus élevé que par les années passées et au niveau des proportions les deux dernières années donc en 2018 et 2019 en fait c'était environ 12 % des candidates et des candidats acceptés qui signalaient un refus de l'offre

alors que cette année, ça représente une proportion de 17 % alors une augmentation de 5 % des refus de la part des candidats. Dans la dernière section, on parle des demandes d'admission en traitement donc cette section inclut les dossiers qui sont encore à l'étude soit chez le comité d'admission ou bien dans les facultés. Ça inclut également les dossiers en attente ainsi que les dossiers incomplets. Vous allez constater que les chiffres des dossiers en traitement sont un peu plus faibles qu'à la normale qui est un bon signe, ça indique que le traitement des demandes dans les trois services d'admission ont quand même continué puis qu'on a pas pris de retard à ce niveau-là. Donc ça c'était les informations pour les statistiques d'admission en date d'hier et puis maintenant on va passer aux statistiques d'inscription par cycle et citoyenneté d'abord. Donc en date d'hier encore une fois, le grand total des inscriptions à temps complet se chiffrait à 4 123 inscriptions en comparaison avec les 4 174 inscriptions notées au 28 août 2019. Donc ça ça indique un manque à gagner de 51 inscriptions en comparaison avec l'an dernier à pareille date. Si on creuse un peu plus loin dans le tableau, vous allez constater qu'au niveau du campus d'Edmundston en 2020, il y a une diminution de 18 inscriptions provenant majoritairement du Canada. Ceci représente une baisse de 5 % de leur effectif en comparaison avec l'année passée à pareille date. Au campus de Moncton, la seule augmentation a lieu chez les Canadiens au 1^{er} cycle avec 37 inscriptions de plus que l'an dernier à pareille date. En contrepartie, nous remarquons une diminution importante chez les internationaux au 1^{er} cycle avec 88 inscriptions en moins. Les inscriptions à la baisse aux cycles supérieurs sont réparties entre Canadiens et internationaux avec une baisse totale de 33 inscriptions donc de 11 %. Au campus de Shippagan, on a des bonnes nouvelles, il y a une augmentation de 51 inscriptions donc ça représente 14 % de l'effectif avec plus de la moitié venant d'inscriptions non-canadiennes. Donc pour l'établissement en tout et partout comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, nous achetons un manque à gagner de 51 inscriptions. Je vous rappelle que les étudiantes et les étudiants auront jusqu'au 18 septembre à s'inscrire aux cours, à faire des modifications également à leur horaire, à leur statut d'inscription donc ils pourraient passer de temps partiel à temps complet ou l'inverse encore. Donc évidemment un bon deux semaines encore pour voir le mouvement et puis que c'est à partir du 18 où on aura vraiment l'apogée des inscriptions à temps complet et qu'on pourra voir c'est quoi le portrait réel pour l'automne 2020. J'ajouterais également qu'en 2019 les inscriptions à temps complet ont augmenté de 314 entre la présentation des données au Sénat académique et la date limite de retrait sans mention au dossier. Si on prend ces 314 inscriptions supplémentaires potentielles et qu'on les ajoute à notre manque à gagner de 51 inscriptions, ça voudrait dire qu'en fait on aurait un manque à gagner de 355 inscriptions en ce moment pour atteindre les chiffres de l'an dernier. Pour mieux comprendre un peu l'ampleur du manque à gagner, creusons maintenant les données par type étudiant. Vous voyez on **vanquille** un peu plus avec les continus, les nouveaux, les reviens, les postules et les transferts. On a ajouté une colonne qui s'intitule autres types et pour votre information, il s'agit des types où il y a probablement des corrections à faire au niveau des données donc ces données seront ajustées d'ici le 18 septembre. Si on regarde les écarts à l'extrême droite du tableau, vous allez constater qu'il y a une perte importante chez les types N surtout donc les nouveaux étudiants, on remarque une perte de 104 inscriptions en comparaison avec l'an dernier. Même si cette information-là est pas précisée au tableau, il s'agit d'une perte de 11 nouveaux Canadiens et de 93 nouveaux provenant de l'international. Pour l'instant, cette baisse est balancée par une augmentation des 55 inscriptions continues que vous voyez en haut du tableau. Si on fait les calculs, ceci démontre un taux de conversion d'admissions en inscriptions de 68 % chez les candidatures canadiennes qui est le même taux que l'an dernier. À l'international, le taux de conversion était de près de 14 % l'an dernier. Évidemment dans le contexte qui se présente, on était bien au courant que le nombre de nouvelles inscriptions de l'international serait extrêmement faible et jusqu'à présent, le taux de conversion est de 5 % seulement donc une baisse de 9 % en comparaison avec l'an dernier. Donc avec un total actuel de 56 nouvelles inscriptions internationales seulement, nous accusons un retard d'environ une centaine d'inscriptions à pareille date chez ce groupe, mais en réalité si on veut projeter un peu vers le 18 septembre, il pourrait s'agir d'un retard d'entre 150 à 175 inscriptions à l'apogée. Ces inscriptions ne seront pas récupérées vraisemblablement d'ici deux semaines et il s'agit là de la principale source de notre baisse d'inscriptions pour cette année. Maintenant si on y va par faculté, vous pourrez voir la comparaison des chiffres de l'effectif de chacune des facultés au cours des trois dernières années. Les changements importants à souligner sont surtout à la Faculté d'éducation dont M. Roy avait mentionné tantôt que chez la Faculté d'éducation, il y avait une montée au niveau de l'effectif depuis deux ans et puis on continue dans cette direction donc avec 45 inscriptions supplémentaires additionnelles qui représentent une augmentation de 15 % de l'effectif de la faculté. Au niveau de la Faculté des sciences, on constate une baisse assez importante de 48 inscriptions qui représente 7 % de leur effectif. Outre, ces deux facultés les variations sont moins importantes si vous voulez et la diminution se répartie de façon générale. Quelques informations qui n'étaient pas présentes dans les tableaux que vous avez reçus hier, mais que j'ai pensé qui pourraient être pertinentes compte tenu la situation dans laquelle nous serons à la rentrée 2020, j'ai cru important de peut-être vous donner un peu de précision sur le nombre d'étudiants qui seraient en présentiel à l'automne versus le nombre d'étudiants qui seront à distance entièrement pour effectuer leurs études. Donc comme vous pouvez voir pour l'Université de Moncton d'ordre général qu'environ les deux-tiers de nos étudiants seront à distance complètement et puis que le tiers ou 37 % de nos étudiants auront au moins une activité académique qui exigera leur présence sur le campus. Pour voir comment ça se décline dans chacun des campus, au campus d'Edmundston les 332 inscriptions, la plupart de ces étudiants-là vont effectuer leurs cours en mode présentiel à la session d'automne et puis puisqu'on parle assez régulièrement ces derniers temps de notion de bulle atlantique et d'étudiants qui proviennent de l'extérieur de la bulle et qui pourraient avoir un défi supplémentaire avec l'auto-isolément qui est exigé, on constate au campus d'Edmundston que quand même 84 % de l'effectif est originaire d'une des quatre provinces atlantiques et que 16 % de l'effectif proviendrait de l'extérieur de la bulle. J'ajouterais à ce moment ici que ces informations-là

sont basées sur les adresses actives au système donc les adresses qui sont fournies par les étudiants et puis il se pourrait fort bien que les proportions hors-bulle qu'on ait des gens qui soient originaires de l'extérieur de la bulle, mais qui en effet ont demeuré dans la région donc ils n'auraient pas à s'auto-isoler. C'est pas nécessairement représentatif de la proportion des gens qui vont faire un isolement en début de session. Pour le campus de Moncton, nous avons un total de 3 388 inscriptions. Vous pouvez constater que la très grande majorité quand même provient de la bulle atlantique donc si on combine les étudiants qui sont à distance ainsi que ceux qui sont en mode présentiel, on a un total d'environ 80 % de notre effectif qui vient de la bulle. On voit qu'il y a quand même une part importante des étudiants qui seront ici en présentiel et puis on a quand même des gens qui viennent de l'extérieur de la bulle, 2 % qui auront des cours en présentiel donc qui risquent de devoir faire leur auto-isolement en début de session et puis un 18 % qui est à l'extérieur de la bulle et qui feront leurs cours à distance. Et puis pour le campus de Shippagan avec ses 403 inscriptions, les proportions des étudiants atlantiques et hors-bulle sont les mêmes qu'au campus d'Edmundston et encore une fois, la plupart des étudiants au campus de Shippagan effectueront leurs cours en présentiel cette session. Cela met fin aux données présentées, est-ce qu'il y aurait des questions?

Recteur et vice-chancelier : Questions ou commentaires pour Stéfanie? Merci bien Stéfanie, c'était très clair et merci pour l'excellente présentation. Je viens juste d'avoir une question donc je donne le droit de parole au doyen Deschênes.

Deschênes : Merci beaucoup Stéfanie pour la belle présentation. Donc pour les facultés un tableau qui est intéressant c'est d'avoir le nombre d'inscriptions par discipline, mais par faculté et non pour les trois campus réunis donc je sais pas si tu serais en mesure de nous procurer cette information-là aussi par campus pour les facultés. Puis l'autre chose que je questionnais concernant les inscriptions compte tenu qu'on est dans un contexte de pandémie, est-ce que les chiffres que tu nous présentes aujourd'hui sont aussi fiables, aussi fidèles que dans le passé pour représenter le nombre d'étudiants qu'on va réellement avoir dans nos groupes?

Wheaton : C'est certain que depuis qu'on a passé à l'inscription avancée donc une inscription aux cours au printemps versus une inscription beaucoup plus rapprochée du début des cours qu'on a toujours eu la préoccupation à savoir est-ce que nos chiffres arrivés à la fin du mois d'août sont fiables, est-ce qu'il y a des étudiants qui se sont inscrits et qui ont tout simplement oublié de se désinscrire. À ce niveau-là, je vous rassurerais qu'il y a énormément de vérifications de données qui sont effectuées surtout à partir de la mi-août jusqu'à la mi-septembre pour s'assurer qu'on limite le nombre d'inscriptions fantômes si vous voulez. En fait, la semaine prochaine il y a un rappel qui va être envoyé aux étudiants pour précisément leur dire si vous recevez ce courriel, ça veut dire que vous êtes inscrit à l'Université de Moncton et donc essayez de voir si ça va avoir un impact. Comme j'ai mentionné plus tôt aussi, on a fait très attention aux offres refusées par les candidats et puis on s'est assuré qu'à chaque fois qu'il y avait une offre refusée que s'il y avait une inscription aux cours bien qu'on retirait ces inscriptions-là pour essayer de limiter le nombre d'inscriptions fantômes. Donc ceci étant dit, ce n'est pas une science parfaite, il se peut bien qu'il y ait des inscriptions qui soient là qui finalement ne vont pas se matérialiser, mais au cours des deux-trois prochaines semaines, il va encore y avoir beaucoup de mouvement puis on va continuer les efforts pour garder la donnée aussi fiable que possible.

Recteur et vice-chancelier : Merci bien. D'autres questions ou commentaires pour Stéfanie? Sur ça encore une fois, félicitations Stéfanie.

15. Rapport du recteur et vice-chancelier

Recteur et vice-chancelier : On va poursuivre avec le point 15, rapport du recteur et vice-chancelier. Il va être relativement court compte tenu qu'on a entré en fonction le 1^{er} juillet dernier. Mon objectif c'est de rencontrer le plus de monde possible sur les trois campus donc c'est surtout passer mon temps à rencontrer les membres du Comité de direction. J'ai l'opportunité d'avoir des rencontres individuelles avec les doyens et certains directeurs. J'ai commencé aussi un de mes objectifs c'est au cours de la session de rencontrer le plus de professeurs possibles donc il va y avoir des rencontres individuelles avec les professeurs donc ça se fait un peu de façon aléatoire et on va essayer de prendre un petit nombre dans chacune des facultés, chacun des campus pour s'assurer d'avoir une bonne vision assez rapide au niveau des différents campus. Puis le principe derrière de ces rencontres-là c'est vraiment de mieux connaître les gens. Je me considère comme étant au service des professeurs et des facultés et donc plus je suis en mesure de connaître notre expertise, etc., dans les différents comités, j'ai des opportunités d'avoir des opportunités tant au niveau recherche ou académique donc ça me permet de faire des liens et de travailler et de soutenir autant les vice-recteurs adjoints du côté de la recherche et du côté académique. J'ai également eu des rencontres avec l'Association des étudiants. On planifie aussi des visites au niveau des facultés cet automne pour des rencontres plus de groupe et également on a déjà des rencontres prévues pour le campus d'Edmundston et de Shippagan. J'ai eu l'opportunité aussi avec les deux vice-recteurs associés d'avoir une heure avec le Premier Blaine Higgs juste avant les élections ce qui nous a permis de lui transmettre un certain nombre d'objectifs, partager un peu notre vision et de faire le suivi également sur certains dossiers qui sont en attente de réponse de la part du gouvernement. J'ai aussi eu la rencontre avec l'Honorable Trevor Holder qui était le Ministre de l'éducation postsecondaire et évidemment on a eu déjà des rencontres avec la mairesse de la Ville de Moncton qui a eu une table ronde également avec les collèges et institutions d'enseignement hier pour partager et favoriser la collaboration. J'ai également eu la chance de rencontrer le président de l'Agence économique du Canada et

de l'Atlantique puis on a discuté beaucoup sur les pôles d'expertise au sein de l'Université de Moncton sur les trois campus et il y a donc des actions éventuellement qu'on va faire suite à cette rencontre-là. Évidemment on a rencontré les présidents de la campagne Évolution, certains donateurs et évidemment la présidente de l'Association des anciens et anciennes gradués de l'Université de Moncton. Évidemment comme on est dans la situation de pandémie, on a beaucoup de questions, beaucoup de défis sur le plan budgétaire donc on essaie de faire des actions à ce niveau-là et donc j'ai participé assez activement aux réunions qui ont été demandées tant au niveau de l'Association des universités du Canada, de l'Association des universités de l'Atlantique et également de l'Association des collèges et universités francophones du Canada et on a fait des demandes du côté du fédéral qui touchent à la fois de tenter d'avoir des subventions ou du financement additionnel pour couvrir les frais additionnels associés au COVID et aussi les sensibiliser de ne pas oublier les universités dans la relance économique et donc tout ce qui pourrait toucher des formations additionnelles du côté de la re-certification de même que du côté des nouveaux pôles de développement économique où on pourrait avoir des impacts au niveau académique qu'au niveau de la recherche. Enfin je terminerais en disant qu'on a eu des discussions avec la présidente du Bureau du gouverneurs pour combler le poste de l'ombu le plus rapidement possible et également de nommer un ombu en intérim très rapidement. Donc le processus de combler en intérim est déjà enclenché et le lancement du concours pour le poste permanent va être lancé probablement je dirais dans les dix prochains jours puisque les discussions ont lieu au niveau des différents comités. Alors je dirais que ça ça clôt mon rapport. Je suis ouvert à prendre des questions ou des commentaires. Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le recteur. Je vois que vous avez été très actif durant le temps de pandémie et je vais peut-être vous amener sur un autre sujet. Vous avez manifesté votre opinion forte dans les médias et on est tous derrière vous là-dessus. Sur la politique sur la violence à caractère sexuel, je sais qu'il y a une enquête en cours actuellement à l'Université de Moncton et c'est pas là-dessus que je veux revenir, vous avez mentionné dans les médias qu'il y a un nouveau comité qui va se pencher pour réviser la politique qui est actuellement en cours et je voudrais avoir un petit peu un aperçu des avancées sur ce comité pour que finalement on ait un milieu à l'université qui soit propice à l'épanouissement de chacune et de chacun.

Recteur et vice-chancelier : Dans la politique sur la violence à caractère sexuel, il y a une provision qu'un comité pas de surveillance, mais de mise à niveau ou de révision de la politique sur une base régulière. Donc c'est à cet élément-là que je faisais référence et donc on va inviter probablement dans les premiers mois de la session les membres de la communauté universitaire à soumettre des recommandations ou des suggestions à ce comité qui va réviser et mettre à jour cette politique.

Clarisse : Merci.

Recteur et vice-chancelier : Je donne le droit de parole à Suzanne Harrison.

Harrison : J'aime bien l'idée que vous avez mentionné que vous voulez visiter virtuellement les professeurs à l'automne, je vous encouragerais aussi de rencontrer nos chargés d'enseignement clinique qui sont à temps plein et qui font partie de l'unité un. Sans eux, on pourrait pas livrer la partie clinique de notre programme donc je voulais juste que vous le preniez en note.

Recteur et vice-chancelier : Merci bien Suzanne, très bonne recommandation. D'autres commentaires? Très bien.

Recteur et vice-chancelier : On m'avise que le vote pour la sélection des membres pour le Comité des grades honorifiques est prêt donc on va lancer le vote dans les prochaines secondes. Donc concernant le rapport du vote en fonction des personnes, 21 votes pour Mona Luiza Ungureanu, 21 votes pour Marthe Brideau, 20 votes pour Hélène Albert, 23 votes pour Lacina Coulibaly et 17 votes pour Nathalie Parent. Donc les trois personnes nommées sont donc Lacina Coulibaly, Marthe Brideau et Mona Luiza Ungureanu – je vais me pratiquer, je m'excuse dans la prononciation de votre nom.

Ungureanu : S'il-vous-plaît ne vous en faites pas, juste Mona Luiza c'est correct. C'est un nom affreux, je l'aurais changé ça fait longtemps si c'était pas si coûteux.

16. Suivi de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs

Recteur et vice-chancelier : Merci. Donc félicitations aux trois nominés. Donc on poursuit avec le point 16, suivi de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. Vous avez reçu le procès-verbal de la rencontre, est-ce qu'il y a des questions ou commentaires à ce sujet? Je donne le droit de parole à Julien Massicotte.

Massicotte : C'est simplement pour faire un commentaire puis je ne suis pas certain qu'on peut modifier un procès-verbal d'une réunion qui n'est même pas la nôtre tout de suite, mais au début du document, on fait mention des personnes qui sont décédées dernièrement et j'ai remarqué que le nom de la professeure Marie-Élisa Ferran qui est une professeure qui a longtemps enseigné au campus d'Edmundston est absente et lors de la réunion du Conseil des gouverneurs, j'ai souligné ce fait-là à Mme Doucet par courriel, mais comme c'était la première réunion du conseil qu'on effectuait par Teams, je pense que c'était lourd, c'était très occupé.

J'imagine que ce courriel-là est passé dans les craques comme on dit, mais je voulais quand même le souligner que c'est un départ qui a marqué la communauté universitaire. Voilà.

Recteur et vice-chancelier : Merci M. Massicotte, vous allez avoir l'opportunité de faire cette modification-là lorsque le Conseil des gouverneurs va faire l'approbation du procès-verbal. Il y a une note de Lynne qui me fait signe qu'elle avait un mot également.

Secrétaire générale : J'aimerais qu'on aille plus loin parce que je n'étais pas consciente de cette note-là, si je l'aurais su on aurait certainement agi autrement. J'aimerais, Julien, qu'on reçoive cette note-là et que non seulement son nom apparaisse dans le prochain procès-verbal, mais que la minute de recueillement soit prise pour elle afin qu'on fasse bien les choses.

Massicotte : Parfait, merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci Lynne pour la précision. D'autres questions par rapport au procès-verbal?

17. Affaires nouvelles

Recteur et vice-chancelier : Le point 17, destruction des votes c'est pour information. Une proposition, merci Mathieu qui est mon filet de sécurité. Appuyé par Robert Levesque et on va passer au vote. Donc le vote est lancé. Les résultats du vote, 36 en faveur, aucun contre.

18. Prochaine réunion régulière : le vendredi 6 novembre 2020

Recteur et vice-chancelier : Prochaine réunion régulière va être vendredi le 6 novembre à 8 h 30.

19. Clôture

Recteur et vice-chancelier : C'est ce qui met fin à la réunion du Sénat. Je profite de l'occasion pour vous remercier pour votre participation aux discussions et je vous souhaite une bonne fin de semaine et un bon début de la prochaine session académique. Au revoir.